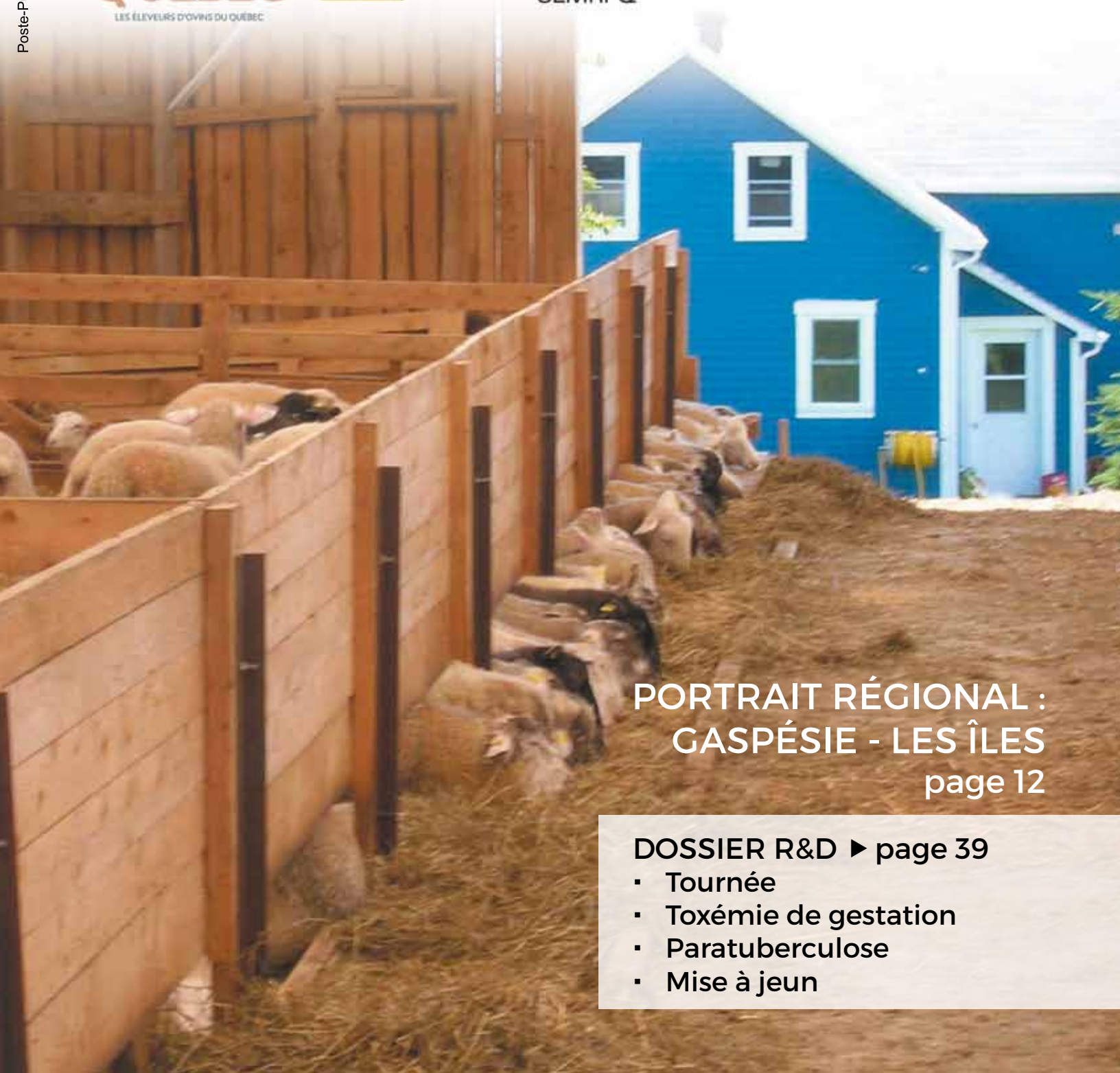


ovinquébec

Bulletin d'information des Éleveurs d'ovins du Québec et de ses partenaires



PORTRAIT RÉGIONAL :
GASPÉSIE - LES ÎLES
page 12

DOSSIER R&D ► page 39

- Tournée
- Toxémie de gestation
- Paratuberculose
- Mise à jeun

SOMMAIRE

été 2019, volume 19, numéro 3

- 03 **Éditorial** | Vers une mise en marché encore plus efficace et ordonnée
- 05 **Mot du directeur général** | Printemps froid dites-vous ?
- 06 **Actualités** | Bêles nouvelles
- 08 **Marché** | Tableau de bord
- 09 **Marché** | Ventas des agneaux de lait et légers à l'encan et en Ontario
- 10 **Agence de vente** | Mécanisme de négociation du prix de l'agneau lourd
- 12 **Portrait régional** | Gaspésie - Le Îles
- 14 **SEMRPQ** | AGA 2019
- 15 **Projet** | Ateliers spécialisés, version 2.0
- 18 **Guide alimentaire** | Que penser du nouveau guide alimentaire canadien ?
- 19 **Grande fête** | Abattage des animaux à l'occasion de l'Aïd al-Adha
- 20 **Promotion** | Retour sur les activités promotionnelles depuis le début 2019
- 21 **Sécurité du revenu** | Assurance-stabilisation des revenus agricoles
- 22 **CEPOQ** | Une activité au calendrier de beaucoup de monde !
- 24 **Génétique** | Prix reconnaissance GenOvis
- 27 **Génétique** | Une augmentation de la prolificité « profite plutôt bien » à l'ensemble de l'industrie ovine québécoise
- 29 **Programme québécois d'assainissement** | Tableau *Maedi visna*
- 30 **Santé** | Chaleur accablante et coup de chaleur : maintenant une réalité !
- 32 **Vulgarisation** | Un congrès national riche en information !
- 34 **Vulgarisation** | La recette pour réussir ses agnelles de remplacement... vous la connaissez ?

R&D

- La tournée du CEPOQ de février dernier... une mine d'or de rappels importants ! **39**
 - Et si les ensilages contenant des butyriques avaient une influence sur les toxémies de gestation ? **43**
 - La paratuberculose dans les troupeaux ovins du Québec : un nouveau projet pour évaluer la situation réelle sur le terrain **46**
 - À quoi ressemblent nos pratiques de mise à jeun des agneaux lourds ? **48**
- 52 Agence de vente** | Calendrier

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. LEOQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
Les Éleveurs d'ovins du Québec
Maison de l'UPA
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530 ■ Télécopieur : 450 674-4415
Courriel : info@agneaudeauquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100



Éditeur

Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ)
Tél. : 450 679-0540 p. 8484
www.agneaudeauquebec.com

Partenaires

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)
Tél. : 418 856-1200
info@cepoq.com ■ www.cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)
Téléphone : 418 359-3832
sempq@cepoq.com ■ www.sempq.net

ABONNEMENT OU ANNONCEURS :

Marion Dallaire, mdallaire@upa.qc.ca ou
450-679-0540 Poste 8332

En page couverture :

Portrait régional : Gaspésie - Les Îles, photo : Les Bergeries du Margot

Rédacteurs

Julie Arsenault
Jean-Philippe Blouin
Marie-Josée Cimon
Marion Dallaire
Catherine Element-Boulianne
Frédéric Fortin
Pierre Lessard

Hélène Méthot
Cathy Michaud
Denis Pelletier
Gaston Rioux
Amélie St-Pierre
Léda Villeneuve

VERS UNE MISE EN MARCHÉ ENCORE PLUS EFFICACE ET ORDONNÉE

PIERRE LESSARD, PRÉSIDENT



Nous conviendrons tous que les derniers mois de 2018 et les premiers mois de 2019 ont été particulièrement turbulents pour la mise en marché de l'agneau lourd. Rappelons qu'à partir de la semaine du 4 novembre 2018, l'Agence de vente, n'étant plus en mesure de reporter la sortie des agneaux lourds compte tenu d'un engorgement important des marchés, a été contrainte d'écouler des surplus.

Cette situation s'expliquait notamment par un prix avantageux de l'agneau lourd, qui a atteint des records historiques au cours de l'été 2018, comparativement aux autres catégories d'agneaux (lait et légers), dont les prix ont connu un recul dans les derniers mois de 2018. Ainsi, bon nombre de producteurs ont pris la décision de livrer des agneaux lourds en ventes hebdomadaires, en plus de ceux détenant déjà un engagement annuel. Au cours de la même période, un volume plus important d'agneaux de l'ouest

canadien était acheminé à l'est, contribuant à la saturation des marchés.

Cet épisode démontre bien que nos outils de mise en marché (Règlement sur la vente en commun et Convention de mise en marché) ont fait leurs preuves au fil du temps et apporté des avantages indéniables pour les producteurs d'agneaux lourds. Il est donc nécessaire de les faire progresser continuellement en tenant compte de l'évolution des marchés.

C'est pourquoi les acheteurs et LEOQ doivent travailler de pair afin d'apporter des idées innovantes qui permettront notamment d'améliorer significativement la prévisibilité de l'offre et de la demande en agneaux lourds. D'ailleurs, la plupart des grands détaillants en alimentation, distributeurs ou restaurateurs vous le diront, le prix d'un produit est certes important, mais la constance de son approvisionnement l'est tout autant.

Il est donc essentiel que la prévision de l'offre et de la demande fasse partie intégrante de nos outils de mise en marché, et ce, pour justement favoriser une mise en marché de l'agneau lourd qui soit encore plus efficace et ordonnée. D'autres secteurs de production ont relevé ce défi, pourquoi pas nous ?!



A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Lessard".

10 ans de succès!



100 % Canadien

Du nouveau
pour votre
Mobile Android!

Votre logiciel de régie en évolution permanente



Bergère *Mobile*: disponible pour tous les environnements

- Workabout Pro (PSION)
- Tablette Windows
- iPhone/Ipod Touch/ Ipad
- Appareils Android

**Androvin
BerGère Mobile
Pour votre appareil Android !**

www.logicielbergere.com
info@logicielbergere.com
(450) 955-0674



Société des éleveurs de moutons
de race pure du Québec



LES MOUTONS DE **RACE PURE** :
UN GAGE DE **PERFORMANCE**
ET DE **RÉUSSITE**
EN PRODUCTION OVINE.

**Surveillez nos
2 encans en août :**
Rimouski 4 août 2019
Richmond 18 août 2019



Pour obtenir de l'information sur l'élevage de race pure, la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec, ses activités et ses membres :



418 359-3832
cell. : 581 307-4659
semrpq@cepoq.com

www.semrpq.net



ON FINIT TOUS PAR GRANDIR MAIS POUR S'ÉPANOUIR, ON DOIT FAIRE DE BONS CHOIX.

Grandir est parfois difficile. Mais lorsque vous investissez astucieusement dans votre exploitation, les problèmes peuvent se transformer en opportunités.

Des opportunités de croissance exceptionnelle, de meilleure santé et d'un avenir prospère. C'est ce que notre lait de remplacement et nos produits de colostrum vous promettent. Au cours des 40 dernières années, l'expérience que nous avons acquise nous a permis de croître considérablement. Laissez-nous vous aider à vous croître. Nous offrons des aliments de première qualité, équilibrés et éprouvés dans des conditions comparables aux vôtres.

Grober est votre spécialiste en jeunes animaux, combinant l'art et la science de la nutrition des jeunes animaux. Nos produits sont fièrement fabriqués au Canada.



PRINTEMPS FROID DITES-VOUS ?

DENIS PELLETIER, AGR., DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LEOQ



Au printemps, les producteurs faisaient état de l'hiver rigoureux qui a causé des dommages énormes aux champs : prairies, luzernières et autres plantes fourragères, blé d'automne, tout y a passé. La glace a été dévastatrice, et ce, à un moment où les réserves se font rares. Comme si ce n'était pas assez, le printemps tardait à s'installer. En mai, le sol était encore trop froid et trop mou. Les tracteurs et la machinerie laissaient des ornières. Pas possible de faire les semis dans ces conditions, tous rongeaient leurs freins et on se questionnait à quand la première coupe et à quoi ça ressemblera. Il est grandement à souhaiter que la situation s'améliore.

À Longueuil, plusieurs dossiers chauds nous ont permis d'oublier le temps froid. LEOQ a été invité à la rencontre annuelle des partenaires du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour la « *co-construction* » de la politique bio-alimentaire 2018-2025.

Cette rencontre a permis de faire le point sur la mise en œuvre de la Politique, de tracer un bilan sur les avancées des cibles de la Politique et de confirmer l'adhésion des partenaires à la feuille de route qui précise les actions pour les cinq prochaines années. Cet exercice sera pour nous l'occasion de faire valoir au ministre et à son équipe l'importance de promouvoir et valoriser l'Agneau du Québec. C'est aussi une occasion pour entreprendre une réflexion avec la filière et le MAPAQ sur le modèle de mise en marché de l'agneau afin de répondre aux besoins du marché.

L'attractivité de la profession, la rétention de la relève et de la main-d'œuvre constituent aussi des enjeux de la future politique pour notre secteur. Mais d'abord, la production se doit d'être rentable pour attirer la relève et aussi pour pouvoir offrir une rémunération concurrentielle.

Nos partenaires indéfectibles de la filière que sont le CEPOQ et la SEMRPQ ont aussi de grandes ambitions et sont très actifs pour améliorer la compétitivité

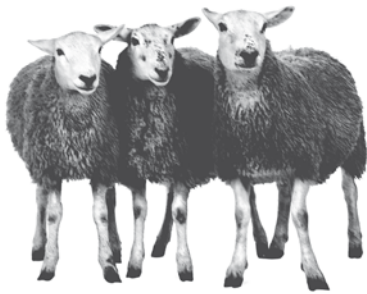


du secteur par la recherche, le développement et la formation de pointe.

Dans un autre ordre d'idée, je vous invite à lire les articles de au sujet des marchés qui se sont agréablement réchauffés au cours des dernières semaines avec un accroissement de la demande à cause des nombreuses fêtes qui arrivent quasiment toutes en même temps cette année.

De notre côté, l'été sera plutôt « *hot* » avec la préparation de l'évaluation périodique du plan conjoint dont nous connaissons finalement la date : ce sera le 18 septembre.

*L'équipe de LEOQ vous souhaite un bel été.
Bonne lecture.*

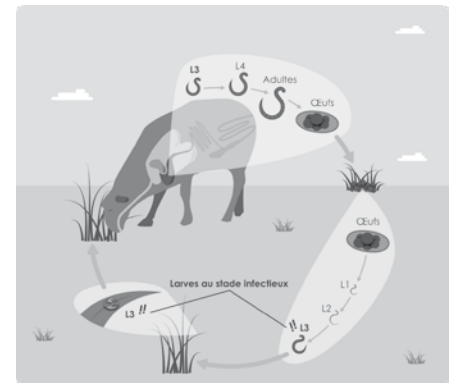


Agneau Québec | **Fiches-recettes**

Gratuit. De nouvelles fiches-recettes sont disponibles pour les producteurs qui désirent les distribuer à leurs clientèles. Les étiquettes autocollantes rondes (en roulettes de 500) et les étiquettes autocollantes carrées avec le logo Agneau Québec sont également disponibles. Hâtez-vous, les quantités sont limitées ! Contacter LEOQ au framorin@upa.qc.ca. ■

Santé | **Campagne PISAQ¹ pour sensibiliser les éleveurs ovins et caprins du Québec à la gestion intégrée du parasitisme dans les troupeaux utilisant les pâturages**

Le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) lance une nouvelle campagne PISAQ de sensibilisation à la gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal dans les troupeaux ovins et caprins québécois utilisant les pâturages. Bien que les outils d'accompagnement aient été élaborés pour les ovins et les caprins, les éleveurs de lamas et d'alpagas peuvent aussi bénéficier de la campagne.



Critères d'admissibilité :

- Avoir un numéro d'identification ministériel (NIM)
- Posséder un minimum de 10 brebis, chèvres, lamas ou alpagas adultes
- Utiliser les pâturages ou envisager de le faire à brève échéance

Élaborée par un groupe de travail composé de représentants de la FMV, du CEPOQ, de l'AMVPQ et du MAPAQ, cette campagne comporte trois étapes donnant droit à trois (3) visites de votre vétérinaire praticien et à des analyses coprologiques :

1. Une visite zoosanitaire de deux (2) heures consacrée à la présentation par votre vétérinaire praticien des concepts de gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal, de sensibilisation (visite de sensibilisation)
2. Une visite de 1 h 30 pour l'élaboration d'un plan d'intervention propre à l'élevage (visite de planification).
3. Des analyses coprologiques pour le suivi de la charge parasitaire des animaux qui vont au pâturage, et une visite vétérinaire d'une (1) heure pour en interpréter les résultats et ajuster les recommandations (visite d'accompagnement).

Tout au long de cette campagne, l'éleveur aura l'occasion de se familiariser avec la gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal, incluant les notions de résistance aux vermifuges et de refuge, les bonnes pratiques de vermifugation et une utilisation judicieuse et optimale des pâturages.

Le coût des visites vétérinaires (trois visites) et des analyses coprologiques prévues dans cette campagne (compte des œufs dans les fèces à quatre reprises) est assumé à 100 % par le MAPAQ. Informez-vous auprès de votre vétérinaire pour plus de détails. Notez bien que cette campagne a été développée spécifiquement pour les élevages qui utilisent actuellement les pâturages ou qui envisagent de le faire à brève échéance.

La campagne PISAQ de sensibilisation à la gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal dans les troupeaux ovins et caprins québécois utilisant les pâturages est le fruit d'une collaboration entre la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, le Centre d'expertise en production ovine du Québec, l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec et le MAPAQ.

¹PISAQ : Programme intégré de santé animale | ²La campagne pourra aussi être offerte aux éleveurs d'alpagas et de lamas.



CEPOQ | À mettre à votre agenda : Formation sur la qualité du lait de brebis & chèvres laitières

POUR LES INTERVENANTS : 24 octobre 2019
POUR LES PRODUCTEURS : Journée INPACQ
Ovins et Caprins laitiers : 25 octobre 2019

Au cours de ces deux journées, Dre Renée De Crémoux, Ph.D. de l'Institut de l'Élevage sera présente. Elle possède une solide expertise sur la santé de la mamelle chez les petits ruminants laitiers.

Programmation à venir d'ici à la fin de l'été... ■

DOSSIERS PRIORITAIRES DU COMITÉ GÉNÉTIQUE POUR 2019-2020 :

- Ateliers spécialisés par race : développement de rapports automatisés et réalisation d'une rencontre pour suivre l'évolution des objectifs fixés (projet de la SEMRPQ)
- Promotion de l'importance des valeurs génétiques pour les troupeaux commerciaux – avec davantage de démonstrations économiques (volet bélier maternel pour produire des femelles de remplacement)
- Développer le volet troupeaux commerciaux dans GenOvis (nouveaux rapports, valorisation des données de classement à l'abattoir, comparaison des performances entre les troupeaux et les croisements, etc.) : projet pilote en attente de financement
- Amélioration des listes de génétique supérieure
- Promotion de l'insémination artificielle (en lien avec les ateliers spécialisés et le projet CIDR de la SEMRPQ) ■

EXPO
AGRICOLE
DE SAINT-HYACINTHE



La Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec avec la participation des Éleveurs d'ovins du Québec fiers participants du Carrefour des saveurs de l'Expo Agricole de Saint-Hyacinthe

Les 18 et 19 juillet, la SEMRPQ, en compagnie de LEOQ tiendra un kiosque au Carrefour des saveurs.

Dégustations - Présentations - Informations



Une activité culinaire avec le **chef Jonathan Garnier** est au menu le 18 juillet mettant en vedette l'Agneau du Québec

L'Expo agricole de Saint-Hyacinthe à lieu du 18 au 27 juillet 2019
expo-agricole.com

Tableau de bord

Les données du tableau de bord que nous vous présentons ont été compilées pour la période de 30 décembre 2018 au 1^{er} juin 2019 (semaines 1 à 22). Ainsi, un total de 60 235 agneaux (excluant les ventes à la ferme) ont été mis en marché.

On observe que le nombre d'agneaux lourds écoulés depuis le début de l'année 2019 est supérieur à celui de la même période en 2018. Cette augmentation provient principalement d'un plus grand nombre d'agneaux lourds offerts en ventes hebdomadaires. Le volume d'agneaux légers (50-79 lb) connaît lui aussi une augmentation. Celle-ci a été particulièrement importante à l'approche de la période de Pâques. Le volume des agneaux de lait (<50 lb) a quant à lui reculé au cours de la même période. Dans l'ensemble, on observe que le volume d'agneaux du Québec mis en marché jusqu'à maintenant est supérieur à celui de la même période en 2018.

Le prix moyen de l'agneau lourd est légèrement supérieur à celui de l'an dernier pour la même période. Il a récemment égalé son plus haut niveau atteint en 2018, soit 12 \$/kg. Le prix moyen de l'agneau léger connaît quant à lui une progression par rapport à la même période de l'année précédente. Une hausse plus marquée de celui-ci a été observée lors des périodes de Pâques et du début du Ramadan.

La donnée de la qualité de la production de l'agneau lourd démontre un certain recul (18,1 %) par rapport à la même période en 2018. Cette donnée peut être notamment influencée par une offre en vente hebdomadaire plus élevée qu'à la normale. Cette situation peut en partie s'expliquer par des reports dans la livraison des agneaux et ainsi affecter négativement la qualité des agneaux. Rappelons que cette valeur reflète la cible visée, établie par la grille de classification actuelle, soit 7-11 mm de gras et 20-24 kg/carcasse. ▼

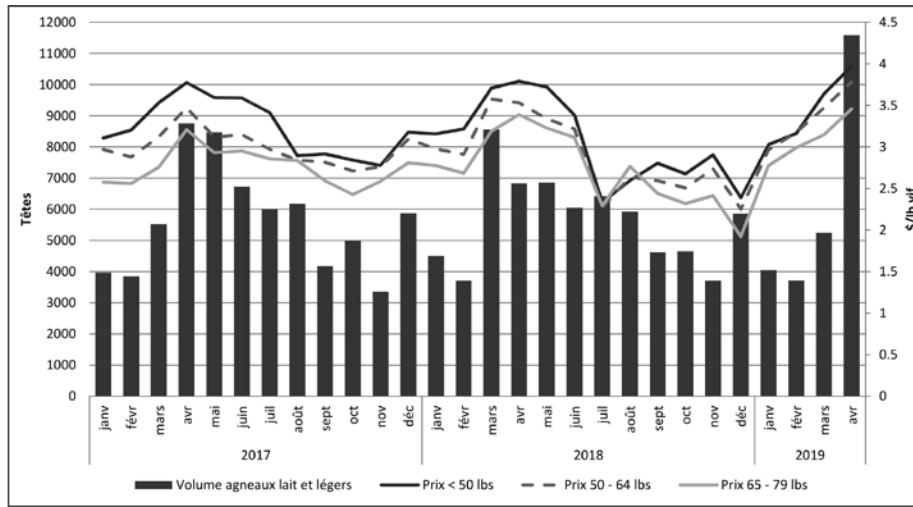
	VOLUME LOURD-QC	VOLUME LEGER	VOLUME LAIT	QC- PRIX MOYEN LOURD	QC- PRIX MOYEN DU LEGER
	28221	27000	5014	10.27 \$	15.46 \$
	↑ 4.73 %	↑ 7.06 %	↓ -4.02 %	↑ 1.32 %	↑ 3.17 %
Semaines 1 à 22					
MESURE	2019	2018	VARIATION EN %	TENDANCE SUR 5 ANS	
VOLUME LOURD-QC	28 221	26 946	↑ 4.73 %		
POIDS MOYEN	23.71	23.09	↑ 2.71 %		
GRAS MOYEN	13.04	12.26	↑ 6.37 %		
POIDS TOTAL VENDU (KG)	669 209.41	622 102.89	↑ 7.57 %		
QUALITÉ DE PRODUCTION-LOURD	18.10 %	22.07 %	↓ -17.99 %		
MOYENNE D'INDICE	99.15	100.83	↓ -1.67 %		
VOLUME LEGER	27 000	25 219	↑ 7.06 %		
VOLUME LAIT	5 014	5 224	↓ -4.02 %		
QC- PRIX MOYEN LOURD	\$10.27	\$10.13	↑ 1.32 %		
QC- PRIX MOYEN DU LEGER	\$15.46	\$14.99	↑ 3.17 %		
QC- PRIX MOYEN DU LAIT	\$16.58	\$16.66	↓ -0.47 %		

Ventes des agneaux de lait et légers à l'encan de Saint-Hyacinthe

Après avoir connu leur plus bas niveau de l'année 2018 au cours du mois de décembre, les prix moyens des agneaux de lait et légers ont depuis amorcé une ascension vers un nouveau sommet en avril 2019.

Le prix moyen de l'agneau léger présente une hausse de près de 2 % depuis le début de l'année comparativement à la même période en 2018. Le volume, toutes catégories, à l'encan a également progressé de plus de 4 % au cours des quatre premiers mois de 2019 par rapport à 2018.

Cette forte augmentation du prix et du volume observés principalement en avril s'explique essentiellement par la demande accrue survenue lors des périodes de Pâques et du Ramadan. ▼

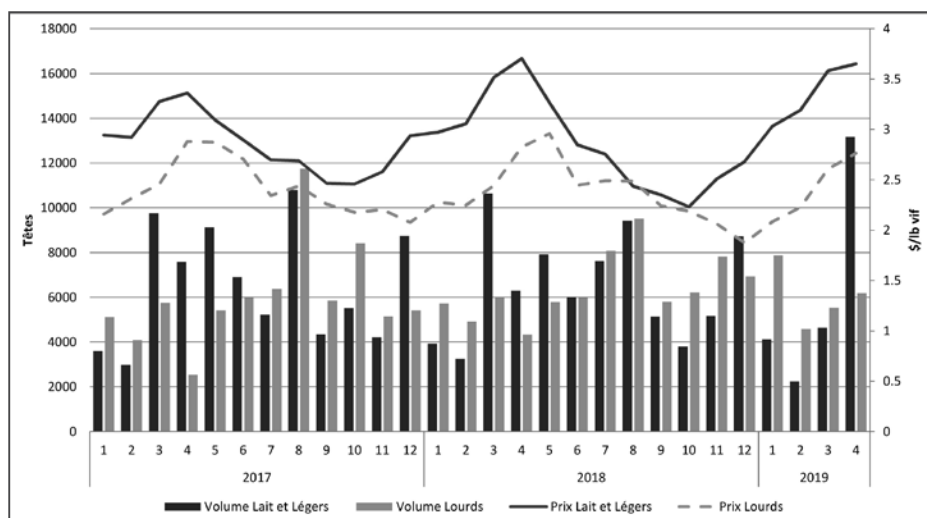


Ventes d'agneaux en Ontario

Au cours des quatre premiers mois de l'année 2019, le volume d'agneaux lourds transigés dans les encans en Ontario a connu une augmentation significative de 15,3 %, comparativement à la même période en 2018. Le volume d'agneaux légers est quant à lui demeuré stable.

L'apport d'un volume important en agneaux lourds a entraîné une légère baisse du prix de cette catégorie d'agneaux en Ontario en début d'année. Le prix de l'agneau léger a quant à lui été similaire à celui observé au cours de la même période en 2018.

Tout comme au Québec, les meilleurs prix de toutes les catégories d'agneaux confondus ont été recensés au cours des dernières semaines, soient pendant les périodes de Pâques et du Ramadan. ▼



MÉCANISME DE NÉGOCIATION DU PRIX DE L'AGNEAU LOURD

JEAN-PHILIPPE BLOUIN, AGR. M.SC.,

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION ET DE LA MISE EN MARCHÉ, LEOQ

Bon nombre d'entre vous se questionne sur le mécanisme de négociation du prix de l'agneau lourd. Voici quelques éléments qui visent à répondre à vos interrogations.

POURQUOI

Comme prévu par la Convention de mise en marché, le prix des agneaux lourds fait l'objet d'une négociation entre les représentants des Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ) et les acheteurs pour des périodes convenues entre les deux parties.

QUI

LEOQ convoquent tous les acheteurs signataires de la Convention et les invitent à se joindre aux trois représentants élus de LEOQ ainsi qu'aux permanents désignés. LEOQ s'assurent que les principaux acheteurs soient présents afin de tenir une rencontre de négociation du prix représentative.

QUAND

La rencontre de négociation du prix se tient généralement par conférence téléphonique et occasionnellement en personne. Elle se déroule habituellement à intervalle de 3 ou 6 semaines et parfois pour une plus longue période.

COMMENT

Peu avant la rencontre de négociation, les participants reçoivent divers documents comportant les statistiques les plus à jour possible des divers marchés de référence (ex. : prix et volume des agneaux légers à l'encan de Saint-Hyacinthe et des agneaux lourds dans les encans en Ontario).

Rappelons également qu'une formule de prix est aussi utilisée comme référence. Toutefois, celle-ci comporte certaines limitations, notamment en période de fluctuations importantes des conditions de marché (Pâques, Ramadan, Grande Fête, Noël). Il est alors important d'appuyer la négociation sur l'évolution à court terme des marchés des différentes catégories d'agneaux, autant au Québec qu'à l'extérieur de la province.

Afin de refléter le mieux possible cette évolution des marchés

lors de la négociation du prix de l'agneau lourd, il arrive parfois que la séance de négociation ait lieu quelques jours seulement avant le début de la prochaine période de prix. C'est ce qui explique que l'annonce du prix de cette nouvelle période soit alors communiquée aux producteurs dans un court délai. Bien que l'objectif de LEOQ soit d'informer les producteurs le plus à l'avance possible des changements de prix de l'agneau lourd, il apparaît plus important encore de s'assurer que le prix négocié reflète la conjoncture des marchés.

Enfin, lorsque les parties se sont entendues sur le prix de la prochaine période, celui-ci doit obtenir l'approbation des représentants de LEOQ lors d'un conseil d'administration. Le prix et les dates de la nouvelle entente sont ensuite communiqués aux producteurs dans l'Agneau lourd express et sur le site Internet de LEOQ. Rappelons que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) s'assure que le mécanisme de négociation du prix de l'agneau lourd respecte la Convention en vigueur et qu'elle peut intervenir en cas de mésentente. ■

PARCE QUE CHAQUE AGNEAU PRODUIT MÉRITE D'ÊTRE BIEN VENDU

Par : Stéphane Dumais agr.

Depuis plusieurs années, les paiements d'ASRA ont été modifiés pour délaissier le modèle par brebis par un modèle qui prend en compte le nombre d'agneaux produits sur vos fermes et le nombre de Kg de viande vendu par an. Cette façon de fonctionner peut amener plusieurs producteurs à favoriser la vente de leurs agneaux dans la catégorie lourd. Ce qui est une bonne stratégie, mais il y a aussi plusieurs autres facteurs à considérer dans la balance :

1. Le coût d'alimentation ainsi que le coût de production par agneau,
2. Le GMQ des agneaux,
3. La classification des carcasses,
4. L'espace disponible dans la bergerie,
5. Le prix reçu incluant l'ASRA, etc.

Les agneaux lourds qui reçoivent un indice inférieur à 100 ne répondent pas aux besoins du marché, mais surtout est-ce qu'ils sont rentables quand vous les vendez?

Depuis plusieurs années, vous recevez différents conseils pour améliorer la qualité de vos agneaux. Mais de façon pratique, dans vos entreprises, comment savez-vous réellement que vous maximisez le revenu de chaque agneau que vous produisez?

Afin de vous aider à améliorer votre rentabilité avec la vente de vos agneaux, j'ai construit un outil qui tient compte de tous les paramètres énoncés plus haut. Cet outil permet de choisir à partir de quel gain de poids il est rentable de vendre un agneau lourd. En entrant les prix des catégories d'agneaux, cet outil calcule le revenu net par agneau en déduisant le coût d'alimentation en rapport à

leurs gains de poids. Ensuite, je peux vous proposer la façon la plus rentable de vendre vos agneaux.

Cet outil permet de sortir différents résultats comme comparer des coûts de rations par agneau par jour, déterminer le revenu potentiel si l'on améliore le gain de ces agneaux. Puisque l'amélioration du GMQ moyen libérera de l'espace dans la bergerie, vous aurez de l'espace disponible pour ajouter d'autres brebis, par exemple. Alors, cet outil fera la démonstration de l'augmentation de revenu à

prévoir selon différentes stratégies en comparaison avec vos revenus actuels.

La démarche que je propose est de calculer votre coût de production, regarder votre historique de vente, les classifications et les GMQ moyens de vos agneaux et ensuite vous donner une stratégie de vente qui va vous permettre d'aller chercher le prix optimal pour chaque agneau que vous vendez. Aussi, cette stratégie peut s'adapter selon les changements de prix durant l'année. Alors contactez-moi si la démarche vous intéresse !

Revenu net agneau lourd selon chaque classification
(pour un GMQ donné)

GMQ (Kg)	0.200
Jours sev- abattage	160
Coût /T/ Jrs	0.39
Coût d'alimentation	61.77
Profit selon la classification	
75	186.58
85	210.92
100	247.43
104	257.17

Revenu net agneau légers
(pour un GMQ donné)

GMQ	0.200
Jours sev- abattage	49
Coût /T/ Jrs	0.23
Coût d'alimentation	11.16
Profit	264.59

Selon cet exemple, on peut remarquer qu'un agneau qui fait 200g/jr serait plus rentable s'il était vendu en léger selon le prix des agneaux légers et lourds incluant l'ASRA.

À quel GMQ et classification il est rentable de sortir un agneau en lourd en rapport à votre coût de production?

Votre coût de production par agneau

GMQ (Kg)	0.130	0.150	0.200	234 \$	0.250	0.300	0.350	0.400
Profit selon la classification								
75	153.32	165.99	186.58	198.93	207.16	213.05	217.46	
85	177.66	190.33	210.92	223.27	231.51	237.39	241.80	
100	214.18	226.85	247.43	259.79	268.02	273.91	278.32	
104	223.91	236.58	257.17	269.52	277.76	283.64	288.05	

Voici la comparaison du revenu des agneaux avec un coût de production par agneau préalablement calculé. On peut voir à partir de quel gain moyen quotidien un agneau vendu en lourd va rapporter plus que son coût de production.

Stéphane Dumais agr.
Consultant en agronomie

Mon expérience au service de votre rentabilité

418.730.6072 | spdumais6@gmail.com

Concentrée dans la Baie-des-Chaleurs, mais présente sur l'ensemble de la région le long du littoral, l'agriculture est le reflet du caractère des six MRC qui composent son territoire.

Situé dans un milieu côtier façonné par la mer, la forêt et les montagnes, les producteurs ont toujours su faire preuve d'audace et d'originalité pour s'assurer une place sur les marchés de la région et du Québec. C'est également le cas dans la production ovine avec L'Agneau nourri aux algues. Ce produit distinctif fait référence à l'identité de notre région associée à la nature, la mer et les vacances.

« Le prix des terres de la région est plus accessible qu'ailleurs au Québec. Il existe d'ailleurs plusieurs endroits où une entreprise ovine pourrait s'implanter » - Alexis Richard

**SYNDICAT DES PRODUCTEURS
D'AGNEAUX ET MOUTONS DE LA
GASPÉSIE-LES ÎLES**

- Alexis Richard, président depuis
2017 -

- Monsieur Germain Babin,
secrétaire -

- 17 producteurs, dont 2 nouvelles
entreprises -

- 94% de la production ovine
de la région est orientée vers
l'agneau lourd -

- La production est estimée à
4 818 TÊTES POUR 2017 -

[www.gaspesielesiles.upa.qc.ca/
agneaux-et-moutons/](http://www.gaspesielesiles.upa.qc.ca/agneaux-et-moutons/)

SERGES GOYER

Le Syndicat des producteurs d'ovins de la Gaspésie voit le jour le 25 février 1981 avec Serges Goyer à la présidence. Il a été très actif afin de faire avancer la mise en marché collective. Il s'est impliqué dans l'implantation du plan conjoint des producteurs qui a été légalement reconnu par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) en 1982.

Serges a toujours milité pour que les producteurs soient traités de façon équitable dans la mise en marché de leurs produits. Il n'hésitait pas à prendre position au nom de la collectivité agricole et dénoncer les problématiques qui freinaient le développement.

En 2005, il transfère toute son entreprise à son fils Simon. Son petit-fils, Antoine entreprendra bientôt une formation en agriculture afin de poursuivre l'œuvre de son grand-père. Quel bel exemple de relève d'entreprise réussi !



Reconnaissance remis à Serges Goyer lors de la dernière soirée hommage à la relève, pour souligner son implication syndicale.

Sur la photo, dans l'ordre habituel : Sylvain Arbour, Alex-Émilie Plourde-Leblanc, Serges Goyer, Simon Goyer et Germain Babin

OPPORTUNITÉS

Le prix des terres de la région est plus accessible qu'ailleurs au Québec. Il existe d'ailleurs plusieurs endroits où une entreprise ovine pourrait s'implanter, il suffit de demander à l'agente de maillage de L'ARTERRE nouvellement arrivée dans la région.

Les producteurs situés dans la Baie-des-Chaleurs ont organisé un transport collectif qui se dirige vers l'abattoir de Luceville. Il est également possible pour un nouveau producteur de donner une plus-value à son produit avec la filière de *l'Agneau nourri aux algues*.



AGNEAU NOURRI AUX ALGUES



Depuis 2004, la Gaspésie produit un agneau spécifique « *l'Agneau nourri aux algues* » qui lui permet de se positionner dans le marché haut de gamme de la restauration et des commerces de détail spécialisés. Sept bergeries de la Gaspésie et du Bas-St-Laurent s'unissent derrière un cahier des charges afin d'y associer une image de qualité, d'uniformité et d'intégrité.

La marque de commerce est actuellement à la conquête des marchés. La participation au SIAL Toronto 2019 au mois de mai dernier permet de susciter beaucoup d'espoir. Le marché de l'Ontario, celui de la Colombie-Britannique ainsi que la Chine ont démontré un grand intérêt pour *l'Agneau nourri aux algues*. Le Japon tiendra deux importants salons alimentaires à l'automne et *l'Agneau nourri aux algues* y sera. Un beau rayonnement pour la production ovine de l'est du Québec !

PORTRAIT DE PRODUCTEUR : BERGERIE PATAPÉDIA

L'entreprise de la famille Couture a vu le jour en 1938 à l'Ascension-de-Patapédia. Le flambeau s'est depuis transmis de génération en générations. C'est au cours des années 60 que la production ovine débuta officiellement à Patapédia.

Le parcours de l'entreprise en est une de résilience. Après avoir repris l'entreprise de leur père Georges, Jean-Luc et Marc travailleront à l'augmentation du cheptel et à l'amélioration génétique. Deux épisodes de la tremblante du mouton viennent toutefois causer de lourdes pertes à l'entreprise. Malgré l'incertitude, l'amour du métier motive les propriétaires à se lancer une troisième fois dans le développement d'un cheptel. Cette décision permettra à la quatrième génération de Couture de prendre la relève de l'entreprise dans les années à venir.

La Bergerie Patapédia en rafales :

- ➔ Production ovine et céréalière
- ➔ Cheptel de 1 800 têtes
- ➔ 1 400 acres en cultures
- ➔ Producteur d'agneaux nourris aux algues de la Gaspésie
- ➔ Producteur de canola
- ➔ Parmi les 10 plus grosses entreprises ovines du Québec



La famille Couture, en production ovine depuis les années 60. Crédit-Photo : Radio-Canada/Isabelle Larose



La Bergerie Patapédia vue du ciel. crédit-Photo : Jacques-André Langelier



SEMRPQ

AGA 2019

CATHY MICHAUD, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEMRPQ

Le 6 avril dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle des éleveurs membres de la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec. C'est devant une forte assistance d'éleveurs que le conseil d'administration a présenté son rapport d'activités de la dernière année et a exposé les enlignements de l'association pour les années à venir.

Près d'une quarantaine de participants ont eu la chance d'assister à la conférence du Dr François Castonguay sur les enjeux et défis de l'insémination ovine au Québec. Forte intéressante et d'actualité, cette conférence a suscité beaucoup d'intérêt et d'engouement auprès des éleveurs.

Votre conseil d'administration 2019 :

Présidente : Mme Johanne Cameron

Vice-présidente : Mme Meggie Parent

Secrétaire/trésorière : Mme Dominique Brisson

Administrateur : M. David Mastine

Administrateur : M. Trenholm Nelson

Administratrice : Mme Amélie Fluet



Une assemblée dynamique! À go, tous les éleveurs lèvent la main !



Discuté en Assemblée l'an dernier et prêt à être lancé partout sur vos sites Internet et Facebook, le dévoilement d'un logo Fier membre de la SEMRPQ a été très remarqué.

Utilisez-le et distinguez-vous en tant que Fier Membre !

Encans 2019

Encan de Rimouski

Dimanche, 4 août 2019 à 15 h

Terrain de l'exposition Rimouski

Encan de Richmond

Dimanche, 18 août 2019 à 14 h

Terrain de l'exposition Richmond

Vente à l'encan de béliers et de femelles de race pure tous contrôlés au programme d'évaluation génétique GenOvis et génotypés.

Environ 30 lots dans chaque vente.

Voir le site WWW.SEMRPQ.NET pour plus de détails.

Catalogue de vente disponible vers la mi-juillet.

Soyez de la partie, on vous y attend en grand nombre !





PROJET

ATELIERS SPÉCIALISÉS

VERSION 2.0

CATHY MICHAUD, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEMRPQ

AMÉLIE ST-PIERRE, TSA, SAISIE DE DONNÉES GENOVIS, CEPOQ

C'est en 2017, initié par la SEMRPQ, qu'avait lieu le projet des formations spécialisées. Un fort engouement de la part des éleveurs de race pure ayant participé en grand nombre à ces formations et un désir d'atteindre les objectifs d'avancement génétique propres à leur race faisaient en sorte que ces 57 participants attendaient impatiemment la suite des choses. Afin de bien encadrer les éleveurs et d'assurer un suivi adéquat des recommandations émises par le généticien du projet, la SEMRPQ a présenté une demande de financement visant l'automatisation de la production subséquente de rapports d'évaluation génétique individuels. Rappelons que tous les groupes de races influentes (6 rencontres/ 8 races) avaient des objectifs précis d'amélioration.

Le projet

C'est en février 2019 que la SEMRPQ et l'équipe de travail recevaient une réponse positive à la demande de financement et pouvaient mettre de l'avant ce projet novateur en appui aux éleveurs.

Qu'en est-il des objectifs de ce projet?

Améliorer les performances génétiques et la productivité du cheptel reproducteur souche de race pure du schéma ovin au Québec.

Comment y arriver en bref ?

- Développer, avec l'équipe génétique du CEPOQ, de nouveaux rapports personnalisés individuels et un module d'analyse automatisé permettant de générer des rapports de troupeau individuels présentant le progrès génétique intra-troupeau et les faiblesses à améliorer;
- Offrir des ateliers spécialisés en salle visant à présenter les nouveaux rapports de progrès génétique issus du tout nouveau module d'analyse des données GenOvis;
- Travailler de concert avec les éleveurs afin d'établir un plan de travail visant à accélérer le progrès génétique dans la population ovine. Ceci dans le but de faire bénéficier l'ensemble des entreprises ovines commerciales du Québec de sujets reproducteurs de génétique plus performante.

En avril 2019, ont eu lieu les premières rencontres pour les races Arcott-Rideau et la race Hampshire. Une vingtaine d'éleveurs ont déjà eu la chance de parcourir les nouveaux rapports et sont très emballés de se fixer de nouveaux objectifs afin de repousser les limites de leur race. De très beaux échanges et de belles discussions sur l'avenir de leur race respective et les enjeux auxquels ils font face ont mené à l'élaboration d'un plan d'action pour continuer de cheminer. De nouveaux éleveurs se sont également joints à ces deux groupes et les rencontres ont été très dynamiques. Le plan de travail prévoit rencontrer, dès cet automne, les races Suffolk, Arcott-Canadien, Dorset, Polypay, Romanov, et autres races selon les demandes. Les éleveurs de race pure membres de la SEMRPQ et les adhérents à GenOvis recevront des invitations courriel pour les formations à venir.



Vous n'avez pas assisté à ces rencontres lors du premier projet ? Venez découvrir tout ce que travailler en groupe à développer votre race peut vous apporter. Vous n'êtes pas encore membre ou adhérent au programme d'évaluation génétique ? N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire.

semprq.net/activites

AUDIENCE CIBLÉE >>>

Éleveurs de race pure & membres de la SEMRPQ
Utilisateurs de GenOvis
Hybrideurs utilisateurs de GenOvis
Futurs éleveurs de race pure

Printemps / automne
2019



Une formation de niveau avancé dédiée aux éleveurs de race pure!

Ateliers spécialisés

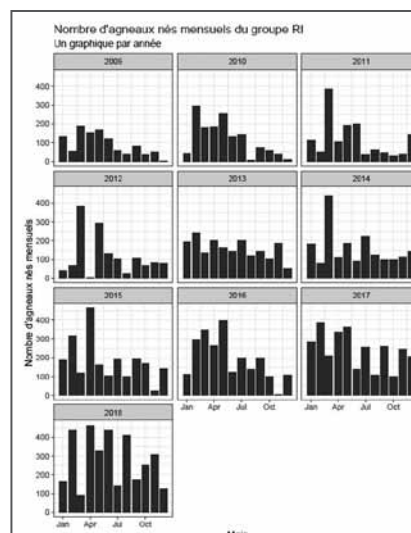
Portrait génétique de votre race

Lors des rencontres de race, le généticien présentera aux participants l'évolution des différents caractères depuis les formations de 2017. Les éleveurs vont-ils dans la bonne direction? Ont-ils mis en place les recommandations émises par leur généticien? Il y fera la revue des différents ÉPD et indices, mais également des groupes contemporains, la qualité des données saisies dans le programme, la répartition des agnelages dans l'année, l'évolution de la consanguinité, le génotypage de la tremblante et bien plus.

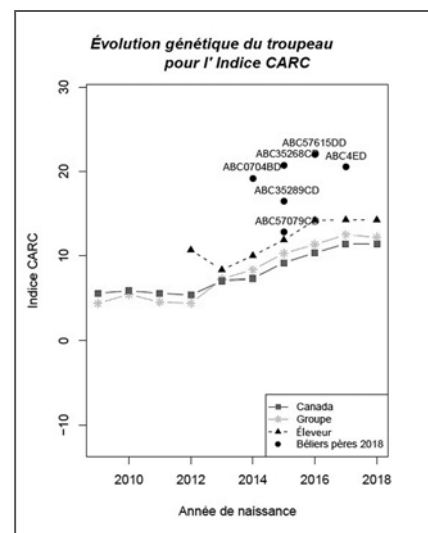
Chaque groupe prendra connaissance de l'évolution génétique des indices et des caractères, et ce, pour :

- La race à travers le Canada
- Le groupe d'éleveurs présents lors des ateliers (troupeau virtuel)
- Leur troupeau versus les autres troupeaux de manière non nominative
- Le positionnement de leur race versus les autres races

Les rapports personnalisés ont été beaucoup améliorés depuis le projet initial. Ils présentent davantage les différentes informations sous forme de graphiques intuitifs et faciles à comprendre.



La répartition des agnelages dans l'année



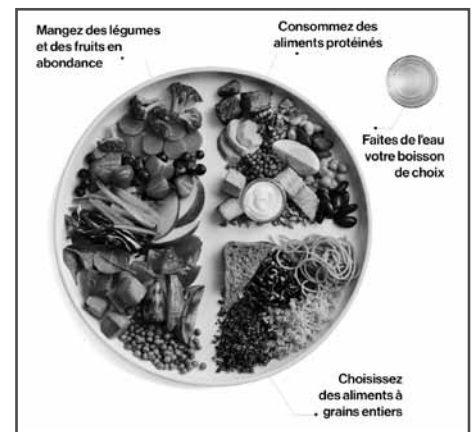
L'évolution de chacun des ÉPD et indices ainsi que les béliers utilisés dans le courant de la dernière année.



QUE PENSER DU NOUVEAU GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN ?

MARION DALLAIRE, CHARGÉE DE COMMUNICATION, LEOQ

La sortie du nouveau Guide Alimentaire canadien a fait couler bien de l'encre dans les médias. La dernière version de ce guide datait de 2007, mais il s'agissait simplement d'une mise à jour de la version précédente, celle de 1992. Après tant d'années et dans un secteur qui évolue rapidement, il était nécessaire de le réviser. Mais quels sont les impacts d'un tel document ? Et, qu'en pensent les professionnels du secteur ? Deux spécialistes sont venues donner leur avis et répondre aux questions à un déjeuner-causerie organisé par l'UPA, madame Sylvie Turgeon et Dre Julie St-Pierre.



Mme Sylvie Turgeon est directrice de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF) le plus important regroupement de chercheurs au Canada à se consacrer entièrement aux aliments et aux interactions complexes entre leurs composantes, la nutrition et la santé. Dre St-Pierre est conseillère scientifique, pédiatre, lipidologue, professeure/chercheuse.

Les points forts et les points faibles du nouveau Guide

Selon ces professionnelles de l'alimentation, les principaux points forts de ce nouveau guide résident dans son accessibilité. En effet, il a été simplifié et est visuellement plus facile à comprendre pour le public. Un autre point fort sur lequel les deux conférencières sont d'accord, c'est l'importance donnée aux proportions qui doivent se retrouver dans l'assiette. En étant simplifié de la sorte, il est plus facile à retenir. De plus, les bonnes habitudes alimentaires ont été intégrées dans ce nouveau guide alimentaire, tel que cité dans le nouveau Guide : « Une alimentation saine, c'est bien plus que les aliments que vous consommez. Cela concerne tant la manière dont vous mangez, l'endroit et le moment où vous mangez, que la raison pour laquelle vous mangez. »

Du côté des carences du nouveau Guide alimentaire canadien, madame Turgeon mentionne l'envers

de la simplification, les termes sont trop généraux. Par exemple, le terme protéine tel qu'utilisé dans ce nouveau guide implique que toutes les protéines sont équivalentes. Ce qui n'est pas le cas dans la réalité. De plus, cette façon de présenter les choses place à égalité un aliment transformé et un aliment entier, ce qui n'est pas le cas. De son côté, madame Turgeon mentionne que trouver des détails sur des produits précis nécessite beaucoup de recherche.

Madame Turgeon et la Dre St-Pierre se rejoignent sur le fait que le choix ultime reste au consommateur. Malgré des recommandations de l'État, l'industrie alimentaire demeure à l'écoute des demandes de leurs clients et ils suivent les tendances et les modes alimentaires.

En conclusion, selon ces professionnelles de l'alimentation, manger de meilleurs aliments fait partie des saines habitudes de vie. L'agneau du Québec est un aliment qui contient un bon apport de protéine, de vitamines et minéraux. Le Guide alimentaire canadien est principalement utilisé par les professionnels de la santé, soit en milieu institutionnel, dans les écoles, etc. Les impacts réels de ce document ne seront probablement connus que dans 5 ou 10 ans. ■



GRANDE FÊTE

ABATTAGE DES ANIMAUX À L'OCCASION DE L'AÏD AL-ADHA

SOURCE : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (MAPAQ)

L'Aïd al-Adha, aussi appelée fête du mouton, sera célébrée autour du 11 août 2019 au cours d'une période pouvant s'étendre jusqu'à quatre jours. Placée sous le signe du partage et de la solidarité, elle est habituellement marquée par l'abattage d'un ovin et la consommation de ce mets traditionnel entre familles et amis. En vue d'une augmentation de la demande d'ovins sur une courte période, il y a lieu d'assurer son déroulement dans les meilleures conditions.

Pour contribuer à la protection de la santé publique comme pour assurer le bien-être des animaux, il est important que les consommateurs recourent aux services des abattoirs ayant un permis provincial ou fédéral. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation rappelle que nul ne peut exploiter un abattoir sans être muni d'un permis en vigueur. Toute personne (ex. : éleveur ou gardien d'animaux) qui n'est pas titulaire d'un permis d'abattoir et qui permet à des clients d'abattre des animaux, même pour leur seule consommation personnelle, en

mettant ses installations ou ses dépendances à leur disposition, pourrait être reconnue coupable d'avoir exploité illégalement un abattoir. Quiconque se trouve en contravention avec ces lois et règlements est passible d'une amende pouvant varier de 250 à 250 000 \$.

Contrevenir à la réglementation présente de nombreux risques en matière de santé publique et de bien-être animal. Pour cette raison, le Ministère prendra les mesures nécessaires pour s'assurer du respect des lois et des règlements, notamment

au moment du transport et de l'abattage des animaux. Aussi, il tient à souligner que la bonne collaboration des éleveurs d'ovins demeure essentielle.

Finalement, le Ministère invite les personnes qui sont témoins d'une situation inacceptable concernant le bien-être animal ou la salubrité des aliments à porter plainte en composant le 1 800 463-5023 ou en envoyant un courriel à smsaia@mapaq.gouv.qc.ca. ■

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES DEPUIS LE DÉBUT 2019

MARION DALLAIRE, CHARGÉE DE COMMUNICATION, LEOQ

Les activités promotionnelles depuis le début de l'année 2019 touchent différents média. Voici un bref aperçu de ces réalisations. Pour un retour sur les actions posées entre l'automne 2017 et la fin 2018, consulter l'édition d'hiver 2019 d'Ovin Québec.

Web

Traduction du site agneauduquebec.com

Depuis le mois de mars dernier, la version anglophone du site Internet destiné aux consommateurs est en ligne.

L'entente avec la chef Gabrielle Pellerin se poursuit. Une nouvelle recette par mois est publiée sur Instagram et Facebook. Ensuite, les recettes sont placées sur le site Internet agneauduquebec.com. N'hésitez pas à les essayer !



Campagne numérique

Entre décembre 2018 et février 2019, une campagne numérique a été mise en place. Il s'agit d'une campagne promotionnelle relative à l'utilisation de l'ensemble des médias numériques: le web, les médias sociaux ou les terminaux mobiles par

exemple. Les résultats de cette campagne ont été très positifs. Le groupe d'âge 35-44 a été particulièrement intéressé à en connaître davantage.

Impression

Des fiches-recette de format carte postale ont été créées et sont disponibles pour les entreprises qui font des ventes directes aux consommateurs. *N'hésitez pas à contacter LEOQ pour en obtenir. Les quantités sont limitées !*

Du côté magazine, une entente a été faite avec *Je cuisine* pour un spécial de cinq pages dans l'édition de mars. En plus de la recette et des trucs de cuisine, les lecteurs ont pu en apprendre davantage sur la production ovine du Québec. Une publicité apparaît dans l'édition barbecue du très populaire magazine *Ricardo*.

Restauration

L'Agneau du Québec figure maintenant au menu de la cafétéria de l'UPA. Inclus dans la table Menu du Québec, les employés et visiteurs pourront le savourer. Le premier service a été un franc succès et la cafétéria a connu un record de vente à ce menu.

Une rencontre avec le restaurant La Cage a eu lieu. Cette entreprise reconnaît la qualité des produits d'ici et l'importance de les mettre à son menu. LEOQ a fourni certaines découpes au chef corporatif afin qu'il effectue des tests en cuisine. Reste à connaître les résultats et voir si l'Agneau du Québec sera offert dans certaines succursales de cette chaîne. *À suivre...* ■

ASSURANCE-STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES

DENIS PELLETIER, AGR., DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LEOQ

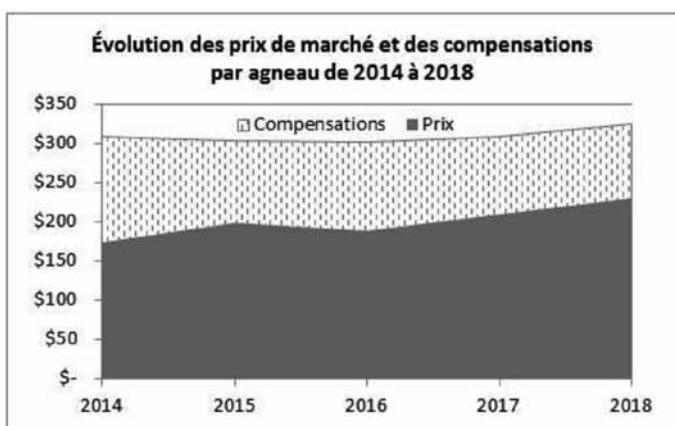
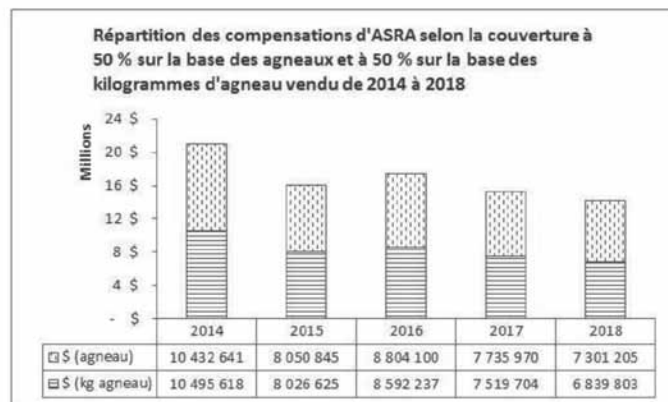
En mai dernier, les adhérents au programme ASRA ont reçu leur troisième et dernier versement de compensations pour l'année 2018. Malgré une hausse du revenu stabilisé ajusté, il en a résulté la plus faible compensation des cinq dernières années, soit depuis que les calculs sont établis selon une répartition à 50 % sur la base des agneaux et à 50 % selon la base des kilogrammes d'agneau vendu et ceci en raison d'un raffermissement des prix de marché. Le tableau ci-dessous illustre les principales données servant à l'établissement de la compensation. Le tableau complet est disponible sur le site Internet de La Financière agricole du Québec (www.fadq.qc.ca).

Année d'assurance 2018

	\$/agneau	\$/kg
Revenu stabilisé ajusté	325,83	7,9657
Prix du marché	230,19	5,6275
Compensation selon répartition 50-50	47,82	1,1691
Juillet 2017 Contribution retenue	18,04	0,4408
1 ^{re} avance nette	15,50	0,3808
Janvier 2018 2 ^e avance	6,28	0,1527
Mai 2018 Paiement final	8,00	0,1948
Unités	152 681	5 850 486
Contribution des adhérents ¹	5,33 M\$	
Part gouvernementale ¹	8,81 M\$	
Compensation totale ¹	14,14 M\$	
Solde du fonds début	4,2 M\$	
Solde du fonds fin ²	6,1 M\$	

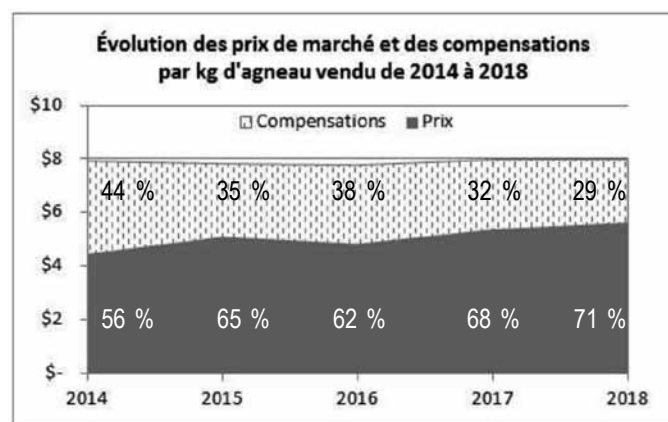
1 Montants arrondis aux décimales publiées. Les données officielles peuvent différer.

2 Estimation de LEOQ



Des compensations à la baisse

Bien que les coûts de production soient en hausse, la part de la rémunération des entreprises comblée par le marché est en constante progression au cours des cinq années à l'étude. En 2018, le prix de vente atteint 71 % du revenu stabilisé ajusté alors que celui-ci représentait 56 % en 2014. Pour la période, les compensations ASRA ont diminué au rythme de près de 1,5 M\$ par année.



À quoi s'attendre pour 2019 ?

Pour 2019, la première avance est prévue au 21 juillet. S'il est encore tôt pour estimer le montant de celle-ci, on constate que les prix pour la période de janvier à juin de cette année sont supérieurs à ceux de 2018 pour la même période. Le solde du fonds d'assurance est à la hausse de sorte que la contribution devrait être à la baisse. Il reste à déterminer comment vont évoluer les coûts de production, dont ceux en lien avec l'alimentation. ■

RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE DU CEPOQ

UNE ACTIVITÉ AU CALENDRIER DE BEAUCOUP DE MONDE !

HÉLÈNE MÉTHOT, AGR., M.SC., DIRECTRICE GÉNÉRALE, CEPOQ

D'année en année, le nombre de participants à la Réunion générale annuelle (RGA) du Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) augmente, et a atteint 101 personnes à l'édition du 11 avril 2019. Événement alliant des conférenciers et des ateliers de discussion, le programme proposé a couvert beaucoup de terrain !

Des conférences qui ont suscité des réactions !

Par sa mission de formation, le CEPOQ ne cherche pas à donner toutes les réponses mais souhaite aussi instiguer la réflexion et le questionnement. En ouverture, le généticien Frédéric Fortin a estimé quelques retombées économiques du progrès génétique pour la filière. À titre d'exemple, l'amélioration de la croissance des agneaux au cours des 9 dernières années a réduit de 6 jours le temps pour atteindre un poids vif approximatif de 40 kg, le tout pour des retombées annuelles d'environ 604 000 \$. L'amélioration de la prolificité pourrait avoir pour sa part des retombées annuelles de plus de 1,5 M \$. Sachant que ce progrès génétique est cumulatif, on peut envisager une augmentation des retombées de 1 M\$ à chaque 10 ans.

La copropriétaire et présidente de Plaisirs Gourmets, Nancy Portelance, a pour sa part abordé les défis de la distribution des fromages au lait de brebis du Québec. Entretien réalisé sous la forme d'une entrevue, Mme Portelance a précisé tableur sur la grande qualité des fromages du Québec pour préserver, voire augmenter, leurs parts de marché. Le développement de ces dernières est toutefois quelque peu freiné par l'approvisionnement qui est limité, et encore variable au cours de l'année. Les perspectives sont excellentes pour les produits fromagers de l'industrie, mais des défis techniques de la production sont toujours à l'agenda.

Le dernier conférencier invité, Jean-Michel Couture de Groupe AGÉCO, a quant à lui présenté les résultats d'une étude portant sur l'impact environnemental de la production ovine, laquelle avait été commandée par Ontario Sheep Farmers dont la directrice générale, Jennifer MacTavish, était aussi présente. Les différentes hypothèses et estimations ont soulevé des discussions animées avec les participants. L'enjeu sociétal des émissions de carbone par les secteurs agricoles est au cœur de l'actualité, et cette présentation a permis d'aborder la question entre acteurs de l'industrie ovine québécoise.

Reconnaissance GenOvis, pour récompenser les bonnes pratiques des utilisateurs

L'objectif de ces nouveaux prix est de reconnaître les éleveurs qui croient au programme d'évaluation génétique et qui contribuent activement à son bon fonctionnement. Il ne s'agit donc pas d'identifier un gagnant sur un chiffre le plus élevé possible, comme un ÉPD ou un indice de sélection. Les éleveurs cités ont ainsi activement participé à l'amélioration globale du cheptel ovin québécois. Tous les gagnants ainsi que les détails des critères sont présentés dans l'article spécifique en page 24 de la présente revue et sur le site Internet www.genovis.com.

Félicitations aux gagnants et à tous les éleveurs qui contribuent activement à l'amélioration du cheptel ovin québécois pour le bénéfice de toute la filière !

Le comité Génétique et son atelier

Les discussions lors de l'atelier en génétique ont touché plusieurs sujets, comme l'intérêt de publier les développements à venir au courant de l'année, le développement du volet anglophone du site du CEPOQ et l'assistance aux autres provinces pour offrir le cours GenOvis, l'importance de la réalisation du projet visant à augmenter le nombre de troupeaux commerciaux sur GenOvis (en attente d'une réponse du programme de soutien financier au moment d'écrire ces lignes), le développement d'une application pour accéder au programme Web de GenOvis à partir d'un cellulaire et, finalement, les enjeux d'une relève à l'Université de Guelph pour le futur du programme GenOvis.

Suivant les élections, le comité Génétique sera composé, pour 2019-2020, de Georges Parent (président – au CA), Dominique Brisson (vice-présidente), Marie-France Bouffard, René Gagné et Francis Boucher. Merci à Israël Michaud, membre sortant, mais qui demeurera impliqué au besoin à titre de personne ressource.

Le comité Recherche et Santé et son atelier

L'atelier du comité R&S a généré de belles discussions concernant les thématiques de recherche émergentes dans le secteur ovin. Parmi celles proposées, les trois plus importantes selon les participants sont le bien-être animal, suivi du développement durable & l'impact socioéconomique et social de la production ovine dans les régions, et enfin les alternatives aux antibiotiques. Déjà, un certain nombre de connaissances sont acquises sur ces sujets, particulièrement celui de l'antibiorésistance, mais beaucoup de chemin reste à parcourir. Les participants ont toutefois convenu que, malgré que les thématiques émergentes gagnent en importance, il est essentiel de maintenir les efforts sur les sujets de recherche plus courants tels que la santé et l'alimentation des troupeaux, considérant leur importance pour le succès des entreprises ovines.

Suivant les élections, le comité Recherche et Santé sera composé, pour 2019-2020, de Martin Dion (président – au CA), Marguerite Plante-Dubé (vice-présidente), Stéphanie Dion, Maxime Leduc et Lyne Brodeur. Merci à Alexis Waridel, membre sortant.

Le comité Développement des compétences et son atelier

Les participants à l'atelier portant sur le développement des compétences ont pour leur part tenu une discussion dynamique sur les différents sujets pour lesquels de la formation serait à prévoir. L'alimentation est un thème de formation à prioriser, en tenant compte de différents niveaux de difficultés pour couvrir les besoins des éleveurs, débutants comme expérimentés, et ceux des intervenants. De plus, on dénombre plusieurs nouveaux éleveurs à accompagner en période de démarrage, par exemple via une offre de webinaires réguliers. Les webinaires représentent d'ailleurs le type d'évènements le plus prisé selon les participants à l'atelier, la Tournée annuelle venant en second lieu.

Suivant les élections, le comité Développement des compétences sera composé, pour 2019-2020, de François Deslauriers (président – au CA), Cathy Michaud (vice-présidente), Stéphanie Landry, Marie-Pier Poulin et Stéphane Dumais. Merci à Laurent-Olivier Bergeron et Pierre Lessard, membres sortants.

Le témoignage de producteurs toujours apprécié Les participants ont pu visionner une capsule vidéo portant sur l'expérience très positive vécue par les propriétaires de la Ferme Alizée, Francis Boucher et Geneviève Castonguay, lors de leur participation à un projet de recherche sur la santé du pis. Ils étaient également présents pour ensuite échanger avec l'auditoire, ce qui est toujours un moment très apprécié de tous. Cette capsule peut maintenant être vue via le site Internet www.cepoq.com et la chaîne Youtube du CEPOQ. ■

Merci à tous les participants à la RGA. Vous avez été tellement nombreux qu'il nous faudra déjà envisager un nouveau site l'an prochain pour pouvoir tous vous recevoir ! Entre temps... au plaisir de vous rencontrer lors de nos nombreuses activités à venir !



GÉNÉTIQUE

PRIX RECONNAISSANCE GENOVIS

AMÉLIE ST-PIERRE, TSA, SAISIE DE DONNÉES GENOVIS, CEPOQ

FRÉDÉRIC FORTIN, M.SC., GÉNÉTICIEN, CEPOQ

La première édition des Prix reconnaissance GenOvis s'est déroulée le 11 avril dernier, lors de la RGA du CEPOQ. Ce concours vise à reconnaître les éleveurs qui croient au Programme d'évaluation génétique et qui contribuent activement à son bon fonctionnement. Les récipiendaires en race pure sont déterminés grâce à une combinaison de cinq critères tandis que le récipiendaire du Volet Productivité en croisement est déterminé par la productivité.

Les récipiendaires 2019

Voici les finalistes et récipiendaires pour cette première édition selon les différentes catégories et leurs races. Les données considérées dans ce concours se limitaient aux éleveurs et producteurs ovins québécois.

Les Prix reconnaissance GenOvis furent très appréciés par nos participants lors de la RGA. Une note de 4,46 *(étoiles) sur 5 a d'ailleurs été accordée pour cette première édition! Le concours sera dorénavant réalisé sur une base annuelle.

« Bonne idée de l'ajouter à la programmation de la journée.
Belle reconnaissance. »
- Un participant

Prix reconnaissance en race terminale

1^{ère} position :

Larry Mastine (Suffolk)

2^e position : Ferme Noble Hills

(Charollais, Doper, Suffolk, Texel)

3^e position : Ferme Maple Star

(David Mastine) (Suffolk)

Taille de troupeau :

43 brebis Suffolk

M. Mastine s'est démarqué principalement pour la diffusion de sa génétique avec d'autres éleveurs pur-sang Suffolk, la grande qualité des données saisies dans le programme GenOvis et la valeur génétique de ses agneaux nés.



Photo : Frédéric Fortin, David Mastine, Larry Mastine, Simon Verge, Amélie St-Pierre

Témoignage : Un homme brillant a dit à Michelle et moi « Tu ne peux pas gérer ce que tu ne peux pas mesurer. » GenOvis est l'outil de mesure le plus important que nous utilisons pour réussir. Larry Mastine

Prix reconnaissance en race maternelle

1^{ère} position :

Le Biscornu (Justin Audet & Natalie Chartier) (Icelandic)

2^e position : Ferme Alizée
(Francis Boucher & Geneviève Castonguay) (Polypay)

3^e position : CDBQ (Marie-Claude Litalien, gérante) (Dorset)

Taille de troupeau :
83 brebis Icelandic

Le Biscornu s'est démarqué principalement pour la grande qualité des données saisies dans le programme GenOvis et par l'utilisation de jeunes béliers pour améliorer le progrès génétique.



Photo : Frédéric Fortin, Marie-Claude Litalien, Natalie Chartier, Justin Audet, Geneviève Castonguay, Francis Boucher, Amélie St-Pierre

Témoignage : « Nous pratiquons l'élevage au pâturage sans apport de grain depuis plus de 14 ans. Dès le début de notre élevage, nous avons adhéré au programme GenOvis dans l'intention d'améliorer constamment notre génétique et ainsi atteindre les objectifs que nous nous étions fixés. Cet outil nous permet de développer le plein potentiel de notre race, et ce, malgré une régie non conventionnelle. Jamais nous n'aurions pu atteindre nos objectifs aussi rapidement sans cet outil indispensable. »

Prix reconnaissance en race prolifique

1^{ère} position :

Ferme Ovimax Senc. (Sylvain Blanchette & Josée Couture) (Arcott Rideau)

2^e position : Agronovie Senc.
(Marie-France Bouffard & Christian Beaudry)
(Arcott Rideau)

3^e position : Bergerie Ovigène
(René Gagné) (Romanov)

Taille de troupeau :
175 brebis Arcott Rideau

La ferme Ovimax Senc s'est démarquée principalement pour la grande qualité des données saisies dans le programme GenOvis, par l'utilisation de jeunes béliers et la diffusion de sa génétique avec d'autres éleveurs pur-sang Arcott Rideau.



Photo : Frédéric Fortin, Christian Beaudry, Marie-France Bouffard, Josée Couture, Sylvain Blanchette, René Gagné, Amélie St-Pierre

Témoignage : « Pour moi, GenOvis c'est beaucoup plus que des indices. Le système me donne accès à l'ADN du troupeau canadien pour créer et développer l'ADN de mon propre troupeau. »



Prix reconnaissance productivité en croisement

1^{ère} position :

Bergerie de l'Estrie (Andrée Houle) (F1 Dorset/Romanov)

2^e position : Ferme Alexandre Murray (F1 Dorset/Romanov)

3^e position : Ferme Alexandre Anctil (F1 Dorset/Romanov)

Taille de troupeau :

troupeau de 225 brebis Romanov dont 70 % produisent des femelles hybrides DP/RV.

La Bergerie de l'Estrie s'est démarquée pour le nombre de kg d'agneaux produits à 50 jours par ses femelles Romanov ayant mis bas des sujets hybrides.



Photo : Frédéric Fortin, Alexandre Murray, Andrée Houle, Alexandre Anctil, Amélie St-Pierre

Témoignage : « Depuis le tout début de mon entreprise, GenOvis a grandement contribué à l'amélioration de mon troupeau. C'est un outil indispensable pour une meilleure sélection génétique de mes sujets reproducteurs (MAT-HP, GMQ, etc.). »

Critères du concours

Prix reconnaissance pour les races pures terminales, maternelles et prolifiques

Pour être éligibles, les éleveurs doivent être inscrits à GenOvis et avoir fait évaluer à 50 et 100 jours au moins 20 sujets de races terminales, maternelles ou prolifiques au cours des 12 derniers mois considérés (1er août 2017 au 31 juillet 2018). Les gagnants sont déterminés par la pondération des positions obtenues pour chacun des cinq critères considérés.

L'indice de sélection (pondération 20 %) : considère le potentiel génétique des agneaux évalués au cours des 12 mois considérés. Le rang centile moyen de l'indice CARC, MAT et MAT-HP est calculé respectivement pour les sujets de races terminales, prolifiques ou maternelles pour tous les agneaux évalués à 50 et 100 jours.

Le taux de diffusion (pondération 20 %) : évalue la contribution d'un éleveur à la diffusion et aux échanges de génétique entre les troupeaux. Le calcul est basé sur le nombre de béliers issus de ce troupeau en races terminales, maternelles ou prolifiques

qui ont, au cours des 12 mois considérés, produit des descendants en race pure dans un autre élevage.

Le pourcentage d'animaux évalués (pondération 20 %) : est déterminé par la moyenne des ratios suivants : le nombre d'animaux pesés à la naissance sur le nombre d'agneaux nés en races terminales, maternelles ou prolifiques au cours des 12 mois considérés. Le ratio des agneaux de race pure pesés à 50 jours, à 100 jours et mesurés aux ultrasons est basé sur le nombre d'agneaux vivants (non disposés) à la pesée 50 jours. Ce critère favorise légèrement les sujets sondés aux ultrasons.

L'âge moyen des béliers à la mise bas (pondération 20 %) : est calculé à la naissance de tous les agneaux évalués au cours des 12 mois considérés en races terminales, maternelles ou prolifiques. Les béliers d'insémination sont exclus de ce calcul.

Le nombre de mâles différents utilisés (pondération 20 %) : est calculé en considérant le nombre de béliers « pères » des mises bas en races terminales, maternelles ou prolifiques au cours des 12 mois considérés divisé par le nombre de mises bas.

Prix productivité en croisement (femelles hybrides et commerciales)

Pour être éligibles, les éleveurs doivent être inscrits à GenOvis et avoir fait évaluer à 50 et 100 jours un minimum de 250 agneaux hybrides/commerciaux au cours des 12 derniers mois considérés (1er août 2017 au 31 juillet 2018). Le père des agneaux doit aussi être de race pure. Le gagnant est déterminé par la productivité des femelles, c'est-à-dire le poids moyen à 50 jours des portées d'agneaux hybrides/commerciaux produits dans l'année considérée. Les poids de portées sont ajustés seulement pour ramener tous les agneaux comme s'ils avaient tous été pesés à 50 jours d'âge précisément.

Le CEPOQ est fier de souligner l'excellent travail de tous les finalistes et aimerait remercier tous ces éleveurs qui participent activement au bon fonctionnement du programme d'évaluation génétique GenOvis. ■



GÉNÉTIQUE

UNE AUGMENTATION DE LA PROLIFICITÉ « PROFITE PLUTÔT BIEN » À L'ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE OVINE QUÉBÉCOISE

AMÉLIE ST-PIERRE, TSA, SAISIE DE DONNÉES GENOVIS, CEPOQ

FRÉDÉRIC FORTIN, M.SC., GÉNÉTICIEN, CEPOQ

La rentabilité d'une entreprise ovine passe nécessairement par le nombre d'agneaux produits dans une année. Il est intéressant de voir l'évolution des tailles de portée enregistrées dans le programme GenOvis au fil du temps. Les éleveurs et les producteurs commerciaux ont progressivement sélectionné des sujets plus prolifiques et plus performants pour améliorer leurs revenus. La prolificité des brebis est un enjeu économique important dans le secteur ovin et les retombées sur ce dernier sont plus qu'intéressantes, et ce, pour tous ses acteurs.

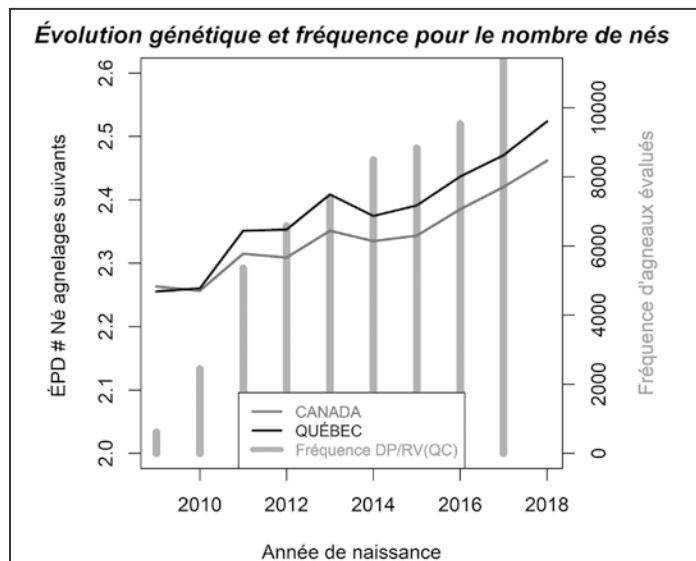
Évolution du cheptel canadien

Le graphique 1 montre une belle progression de la prolificité au cours des 10 dernières années. En effet, les brebis d'aujourd'hui produisent en moyenne 0,16 agneau de plus qu'en 2008, et ce, toutes races confondues au niveau canadien (ligne du bas). L'augmentation de la prolificité s'explique principalement par une plus grande fréquence des races plus prolifiques dans le programme GenOvis, utilisées en pur sang ou en croisement. Le graphique 1 montre, à titre d'exemple, la fréquence annuelle du nombre d'agneaux évalués d'un croisement prolifique Dorset/Romanov (lignes verticales). D'autre part, l'augmentation de la prolificité au sein d'une même race est un processus très long, car l'héritabilité de ce caractère est faible. Les éleveurs pur-sang ont travaillé fort au cours des 10 dernières années à améliorer les sujets disponibles pour les producteurs commerciaux. Le travail de sélection des éleveurs-sélectionneurs est essentiel à l'amélioration des performances technico-économiques des entreprises commerciales. Cela permet à l'ensemble de la filière ovine d'utiliser des brebis plus prolifiques ainsi que des agneaux qui ont une croissance plus rapide et une meilleure qualité de carcasse.

Évolution de la productivité des brebis québécoises

Un autre fait intéressant à soulever est que la production d'agneaux au Québec est demeurée constante malgré que le nombre de producteurs inscrits à l'ASRA et le nombre de brebis aient diminué dans le temps (voir graphique 2). Cela signifie que les éleveurs et producteurs commerciaux d'aujourd'hui sont plus productifs qu'ils ne l'étaient dans le passé. Les change-

Graphique 1 : Évolution génétique de la taille des portées et nombre d'agneaux DP/RV évalués à GenOvis

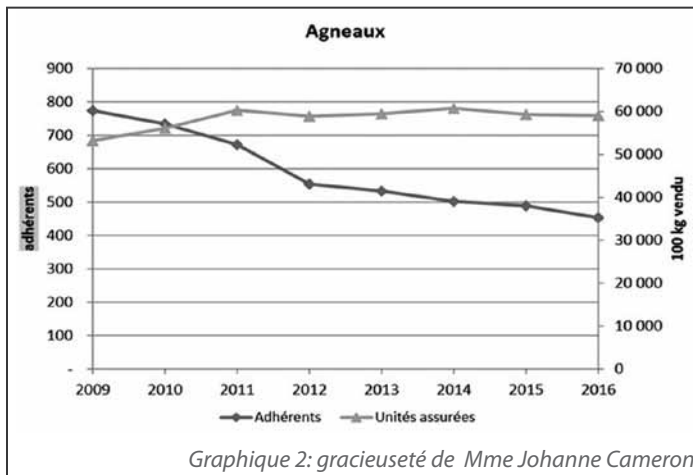


ments des règles au niveau de la compensation ASRA et la rentabilité accrue seraient des éléments majeurs qui ont amené les producteurs ovins à améliorer leur productivité. L'augmentation de la prolificité de leurs brebis leur permet de produire plus avec moins d'effectifs.

De belles retombées pour l'ensemble de l'industrie

Les retombées économiques attribuables à l'augmentation de la prolificité des brebis québécoises représentent un gain économique de plus de **1,6 million** par année grâce au progrès des 10 dernières années.

Graphique 2 : Évolution du nombre d'agneaux produits et du nombre d'adhérents à l'ASRA.



Graphique 2: gracieuseté de Mme Johanne Cameron.

En considérant que les brebis d'aujourd'hui produisent, en moyenne, **0,16 agneau de plus** qu'en 2008, cela représente une **augmentation de revenu de 13,87 \$ par brebis**¹. En multipliant ce revenu supplémentaire par brebis par les 113 831 brebis assurées en 2017², ce sont **1 579 000 \$** de retombées annuelles pour l'ensemble de l'industrie ovine québécoise.

Si ce progrès génétique se maintient, les retombées économiques annuelles liées à la prolificité devraient augmenter de 1,6 million à tous les 10 ans puisque les gains génétiques sont cumulatifs. En 2028, les retombées pourraient se chiffrer à 3,2 millions de dollar par année, d'où l'intérêt de continuer à améliorer ce caractère en sélectionnant des sujets pur-sang plus prolifiques et en collectant des données sur les croisements plus productifs dans le programme GenOvis.

Des retombées profitables pour tous!

Ces retombées économiques sont profitables pour l'ensemble de la filière ovine. Elles améliorent directement la rentabilité des producteurs commerciaux québécois.

Les abattoirs et les transformateurs gagnent également à l'utilisation de sujets plus performants. En effet, l'augmentation du poids d'abattage et du rendement en viande est un enjeu majeur pour la rentabilité de ce maillon. De plus, l'amélioration de l'homogénéité des agneaux produits permet de mettre en marché des produits québécois de haute qualité.

De plus, l'amélioration génétique des sujets pur-sang permettra éventuellement l'ouverture vers l'exportation à l'échelle canadienne et internationale. Les belles courbes de progrès génétiques réalisées aux cours des 10 dernières années montrent tout le

potentiel du cheptel ovine québécois ainsi que le travail soutenu des éleveurs-sélectionneurs québécois. Ce progrès pourra potentiellement intéresser d'autres pays à importer de la génétique ovine québécoise.

Au niveau sociétal, le progrès génétique permet de mieux répondre aux besoins des consommateurs en offrant des produits ayant un bon rapport qualité/prix tout en réduisant les impacts sur l'environnement. Ainsi, l'amélioration de la productivité, la réduction des importations et le développement de la mise en marché de proximité sont des facteurs qui diminuent l'empreinte carbone de la production ovine québécoise, une thématique de plus en plus importante pour les consommateurs.

En terminant, le secteur ovine est un acteur important du développement économique en région tout en valorisant les terres agricoles plus difficilement utilisables par d'autres productions.

Augmenter la rentabilité par une hausse de la prolificité

Les producteurs commerciaux ont tout avantage à utiliser des béliers maternels plus prolifiques évalués à GenOvis pour produire leurs agnelles de remplacement. Ils s'assurent ainsi d'obtenir des agnelles qui auront le potentiel génétique de produire plus d'agneaux grâce à la sélection réalisée par les éleveurs pur-sang.

L'utilisation de béliers pur-sang de races maternelles prolifiques sur des femelles commerciales permettra d'augmenter plus rapidement la prolificité des sujets de remplacement conservés dans l'entreprise puisque la prolificité se transmet bien en croisement. Plus d'agneaux par brebis signifient plus de revenus pour l'entreprise.

Investir dans un bon bélier maternel évalué sur GenOvis pour produire son remplacement est un investissement payant!

La filière ovine québécoise peut se compter chanceuse d'avoir un programme génétique canadien performant utilisé à la fois par les éleveurs-sélectionneurs et les producteurs commerciaux afin d'offrir un produit de haute qualité aux consommateurs. Le travail de sélection des éleveurs ovins est nécessaire à l'amélioration des performances technico-économiques des producteurs commerciaux en fournissant des animaux plus performants. D'autre part, les données des entreprises commerciales permettent d'orienter la sélection de sujets de races pures afin de bien répondre aux besoins des consommateurs : **un partenariat gagnant-gagnant !** ■

¹ Communication personnelle, CECPA, 2019 – n'inclut pas l'ASRA.

² Communication personnelle, FADQ, 2019 – données 2018 pas encore complètes lors de la rédaction de cet article.

Programme Québécois d'Assainissement pour le *maedi-visna*

Ferme	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé
Alain Marcoux et Sylvie Bradette	Ste-Sophie-d'Halifax	819 362-3997	Romanov	
Andrew Simms	Shawville	819 647-2502	Dorper et croisement Dorper	Argent (juin 2018)
Bergerie Alexandre Murray	St-Luc de Matane	418 562-4290	Romanov, F1	Diamant (juin 2014)
Bergerie de l'Estrie	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Diamant (mars 2008)
Bergerie des Chapelets	Matane	418 562-6894	Romanov	
Bergerie du Berger	St-Sylvestre	418 952-0004	F1 (RV/DP) et Suffolk	Diamant (sept. 2018)
Bergerie du Cap à l'Original	St-Fabien	418 740-3448	Romanov	
Bergerie du Coin	St-Théodore d'Acton	450 642-0583	Dorset, Romanov	Argent (avril 2019)
Bergerie du Faubourg	St-Narcisse de Rimouski	418-735-5049	Suffolk, F1 (DP/RV et RV/SU)	
Bergerie Innovin Faucher et Maheu SENC	St-Joseph de Beauce	418 397-6168	F1	Diamant (juin 2014)
Bergerie laitière SARGY	Beaulac	581 228-4507	East Friesian, Lacaune	Diamant (août 2015)
Bergerie Les Moutaines	Hébertville	418 344-9026	Dorper	Diamant (mars 2015)
Bergerie Les Roses	St-Rosaire	819 740-8151	East Friesian, Lacaune	Diamant (août 2014)
Bergerie Marie du Sud	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	Diamant (nov. 2011)
Bergerie Ovigène	Ste-Hénédiène	418 935-3701	Romanov	Diamant (juin 2009)
CDBQ	La Pocatière	418 856-3141	Dorset, Romanov, F1	Diamant (avril 2004)
Élevage Amki inc.	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Diamant (oct. 2003)
Elmshade Suffolks	Danville	819 839-1720	Suffolk	Diamant (sept. 2010)
Ferme Agronovie	Granby	450 379-5298	Arcott-Rideau, Polypay	Diamant (juin 2009)
Ferme Alizée	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2323	Polypay	Or (mai 2018)
Ferme André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Diamant (août 2012)
Ferme Beausoleil	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Diamant (fév. 2015)
Ferme Bernier Campbell Inc.	Roxton Pond	450 361-9502	Dorper	Diamant (oct. 2014)
Ferme Charmax	St-Patrice de Beauvillage	418 596-3465	Romanov	Diamant (déc. 2013)
Ferme Desjardins Surprenant	St-Cyprien de Napierville	514 830-5287	Dorper	Diamant (juil. 2016)
Ferme des Petits Moutons	Franklin Centre	450 827-2456	Polypay	Diamant (juil. 2014)
Ferme Génération B	St-Liboire	450 793-2644	Dorper	Or (janv. 2017)
Ferme Guillaume Allaire	St-Norbert d'Arthabaska	819 369-8017	Arcott Canadien, Romanov, F1	
Ferme Guillemette	Charrette	819 448-5204	Arcott Rideau, Finnois	
Ferme Jacnelle	Beauceville	418 774-4947	Romanov, Dorset, F1	Argent (janv. 2019)
Ferme La Petite Bergère	Les Éboulements	418 635-1329	Arcott-Rideau	Diamant (mars 2010)
Ferme Mécis	Roxton Falls	450-548-2915	Finnois, F1	
Ferme MK et Fils SENC	St-Nazaire d'Acton	450 278-6766	Arcott-Rideau	OR (fév. 2017)
Ferme Noble Hills	Richmond	819 823-5037	Dorper, Suffolk, Texel et Charollais	Diamant (oct. 2015)
Ferme Ovimax	St-Philippe-de-Néri	418 714-0372	Arcott-Rideau	Diamant (mai 2006)
Heidi Mathis	St-Thomas	450 758-1510	Dorper	Diamant (nov. 2017)
Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 822-7806	Finnoise	Diamant (janv. 2004)
Lait Brebis du Nord	Baie-St-Paul	418 760-8677	East Friesian, Lacaune	
Larivière Gingras SENC	St-Zacharie	418 389-7709	Suffolk	Or (sept 2018)
Le Biscornu	Rimouski	418 735-5018	Icelandic	Diamant (déc. 2015)
Les Bergeries Marovine (MH)	St-Charles-sur-Richelieu	450 584-3997	Hampshire, Leicester, Romanov, F1	
Les brebis du Beauvillage SENC	Lévis	418 261-6498	East Friesian	Diamant (fév. 2017)
Les Trouvailles Gourmandes de Canton	Roxton Falls	450-548-2900	Arcott Rideau	
Ovinas SENC	Thurso	819 986-3757	F1	Diamant (nov. 2016)
RGBG inc. Ferme Dorper de Charlevoix	Baie-St-Paul	418 435-3577	Dorper	Argent (mars 2018)
Serge Blanchard/Viviane Bureau	Roxton Falls	450-548-5911	Dorper	Or (mai 2018)
Valérie Breton	Bécancour	581 998-0566	Romanov	Diamant (nov. 2017)
Ferme Wolfsburg	Ste-Hénédiène	418 559-9335	Romanov, F1, croisé	
9228-0379 Québec inc.	Pontiac	819 282-8822	Rouge de l'Ouest	

Cette liste correspond à tous les éleveurs de troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres éleveurs préfèrent garder leur participation confidentielle. Le statut Argent reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le *maedi-visna* et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut Or reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Le vétérinaire responsable du programme est Dr. Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consulter le site web (www.cepoq.com) ou contacter Martine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 225 ou martine.jean@cepoq.com.

CHALEUR ACCABLANTE ET COUP DE CHALEUR : MAINTENANT UNE RÉALITÉ !

DR GASTON RIOUX, MV, COORDONNATEUR DE LA SANTÉ OVINE, CEPOQ



M. Summerheat : Bonjour Doc. Tu te souviens, l'été passé, j'ai perdu des agneaux durant la canicule? Je ne voudrais pas que ça arrive cette année.

Dr. Coldclim : Oui je me souviens. Ils sont décédés à cause d'un coup de chaleur! Parfait, on va en discuter quand j'irai faire les échographies la semaine prochaine. De ton côté, peux-tu regarder ce qu'il serait possible d'améliorer côté ventilation d'été dans tes bergeries avec un spécialiste dans ce domaine ?

Mise en contexte

Les coups de chaleur surviennent quand l'organisme ne peut maintenir une température corporelle normale, donc quand tous les mécanismes corporels de régulation de la chaleur ont atteint leur limite. La sudation et la respiration accélérée (évaporation d'eau) sont les deux principales voies de la thermorégulation par temps chaud.

Aussi, ce qui peut aggraver le problème de la haute température, c'est que l'on doit, outre la température externe, considérer également l'humidité relative. Donc quand l'air est saturé d'eau, l'évaporation et le refroidissement deviennent plus difficiles. C'est

ce niveau d'inconfort que mesure l'indice Humidex (il permet d'intégrer les effets combinés de la chaleur et de l'humidité). Pour l'humain, entre 40 et 45 d'Humidex, il y a une sensation généralisée de malaise; entre 46 et 54, les activités physiques sont jugées dangereuses; et à plus de 54, il existe un risque sérieux de coup de chaleur. Il en va de même aussi pour les animaux, avec des sensibilités au coup de chaleur qui peuvent être différentes selon l'espèce touchée et le stade de production. On peut se référer au **tableau 1** pour avoir une appréciation des zones de danger que peut représenter un indice Humidex élevé.

Tableau 1. Indice Humidex selon l'humidité relative et la température

		Indice Humidex															
		Température (°C)															
		21	25	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43
Humidité relative (%)	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40	41	43	44	46	47
	30	-	-	31	33	34	36	37	38	40	42	43	45	47	48	50	51
	40	-	28	34	35	37	39	40	42	44	45	47	49	51	53	54	56
	50	22	28	36	38	40	41	43	45	47	49	51	53	55	57	-	-
	60	24	30	38	40	42	44	46	48	50	52	54	57	-	-	-	-
	70	25	32	41	43	45	47	49	51	53	56	58	-	-	-	-	-
	80	26	33	43	45	47	50	52	54	57	59	-	-	-	-	-	-
	90	28	35	45	48	50	52	55	57	60	-	-	-	-	-	-	-
	100	29	37	48	50	53	55	58	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Wikipedia



Les coups de chaleur en bref...

Sensibilité aux coups de chaleur... Les moutons, bien que sensibles aux coups de chaleur, le sont moins que les bovins et les alpacas. Les jeunes et les vieux animaux sont plus susceptibles que les adultes. Les moutons malades ou en mauvaise condition sont aussi très vulnérables. Ceux au pelage foncé sont plus susceptibles que ceux dont la laine est pâle, par contre ceux-ci sont plus susceptibles aux coups de soleil. Minimale, les moutons à l'extérieur doivent avoir une laine de 2,5 cm et plus, la fibre ayant un facteur isolant et qui permet une meilleure dispersion de la chaleur versus une laine trop courte. Par contre, pour les moutons gardés à l'intérieur, il peut être avantageux de les tondre. On pense ici aux brebis en fin de gestation et aux agneaux en engraissement.

Signes cliniques d'un coup de chaleur. Diminution de l'appétit, respiration accélérée, léthargie, décubitus conduisant vers la mort si non pris en charge.

Lésions principales. Œdème pulmonaire et cérébral ainsi que lésions hémorragiques dans différents organes pouvant causer des lésions permanentes sur l'animal qui récupère d'un grave coup de chaleur.

Dépistage. L'aide au dépistage d'un coup de chaleur se fait par les signes cliniques énumérés précédemment et par une évaluation du rythme de la respiration (tableau 2).

Tableau 2. Évaluation du danger selon le rythme respiratoire

Rythme respiratoire	Évaluation du danger
10-30/minute	Normal
40-60/minute	Bas
60-80/minute	Moyen - élevé
80-120/minute	Haut

En cas de chaleur accablante...

Effets négatifs:

- Diminution de la croissance
- Diminution de la consommation
- Reproduction déficiente : infertilité, mortalité embryonnaire
- Diminution de la production de lait
- Augmentation de la vulnérabilité aux maladies
- Mort

Conseils en cas de chaleur accablante ou d'indice Humidex élevé :

- ☑ Limiter les déplacements à l'intérieur de la bergerie ou dans les pâturages
- ☑ Reporter la tonte, les échographies
- ☑ Reporter la taille des ongles ou tout exercice important pour les moutons si ce n'est pas urgent
- ☑ Permettre aux animaux de se reposer après un effort excessif
- ☑ Fournir de l'eau fraîche facilement accessible
- ☑ Fournir un accès ombragé pour les animaux à l'extérieur
- ☑ Préconiser la ventilation de type tunnel en bergerie
- ☑ Attention aux bâtiments non isolés et non ventilés

On peut devoir transporter des animaux en été (achat, vente, encan, exposition, abattoir...) et, là aussi, un certain nombre de précautions doivent être respectées :

- ☑ Veiller à ce que la ventilation soit suffisante pendant toute la période de transport
- ☑ Éviter, si possible, les trajets durant les périodes trop chaudes et humides ou planifier de faire le transport des animaux la nuit ou en début de matinée
- ☑ Éviter les périodes de congestion intense de la circulation
- ☑ Éviter de stationner en plein soleil les véhicules chargés d'animaux
- ☑ Lorsqu'il faut arrêter, réduire au minimum la durée de l'arrêt pour prévenir l'élévation de la température à l'intérieur du véhicule
- ☑ Rafraîchir éventuellement les animaux en arrosant le plancher du véhicule ou en utilisant une brumisation fine. Si un mouton souffre d'hyperthermie, lui faire couler doucement de l'eau sur l'arrière de la tête.

En conclusion... Il y a quelques années, il était difficile d'imaginer que le stress causé par la chaleur serait un problème ici au Québec. Par contre, avec le réchauffement climatique, il faut adapter nos pratiques et nos installations à cette éventualité pour minimiser au maximum les effets négatifs de la chaleur accablante et des pertes occasionnées par celle-ci et les coups de chaleur. ■

Un congrès national riche en information !

LÉDA VILLENEUVE, AGR., M.SC, CORESPONSABLE À LA R&D, CEPOQ



*J'ai eu la chance et le plaisir d'assister au Colloque de nutrition animale du Canada qui se déroulait à Niagara Falls en Ontario du 14 au 16 mai dernier. Le thème du congrès: **Intégration des concepts et principes épigénétiques à la nutrition animale.***



Épi...quoi ? C'est aussi un peu ce que je me demandais les jours précédant le congrès. L'épigénétique, c'est la lecture sélective des gènes... c'est l'étude des mécanismes moléculaires responsables du fonctionnement du génome, participant à la méthylation de l'ADN et contrôlant l'expression des gènes. Un bel exemple qui a illustré très clairement la forte interaction entre la nutrition et l'épigénétique provient du milieu des abeilles. À la base, la reine et l'ouvrière ont un génome identique. Les embryons peuvent

devenir des travailleuses fonctionnellement stériles qui vivent environ 45 jours (les ouvrières) ou encore une reine très reproductive, imposante et pouvant vivre jusqu'à 4 ans. Au cours du développement post-embryonnaire, la larve future ouvrière ne reçoit de la gelée royale que quelques jours puis elle se nourrit de miel toute sa vie alors que la larve future reine reçoit de la gelée royale toute sa vie. La nutrition au stade larvaire impacte ainsi la vie future de ces larves.

Des mécanismes très complexes régulent à long terme la programmation et la fonction des gènes. La méthylation de l'ADN est ainsi une marque épigénétique qui, en quelque sorte, met le gène à ON ou à OFF et régule ainsi l'expression de ce gène. Ces marqueurs se placent sur l'ADN pour en modifier sa structure (phénomène réversible) et ce, sans en modifier la séquence. Hélène Jammes, chercheuse à l'INRA, propose la comparaison suivante : « On peut

comparer le génome à un livre de cuisine, avec des recettes à chaque page pour chaque gène, et des post-it collés sur les pages à lire. Les post-it sont les marques épigénétiques. Comme les post-it, ces marques se posent sur la molécule d'ADN mais ne modifient pas sa séquence, tout en permettant une sélection et une lecture dirigée de l'information génétique »¹.

Une étude présentée au congrès par le chercheur Joel Caton, de l'Université du Dakota du Nord, portait sur les effets de l'apport en nutriments durant la gestation sur les résultats maternels, fœtaux et postnataux chez les ruminants. Il s'intéresse davantage à l'alimentation en début de gestation qui aurait beaucoup plus d'influence qu'on ne le pense sur les performances ultérieures de la descendance. En effet, la croissance fœtale, son développement et la programmation de ses gènes sont directement liés par les nutriments ingérés par la mère.

¹ Épigénétique : quand l'environnement marque nos gènes. Fiche technique, INRA, Juin 2014.

Dans sa conférence sur l'interaction entre la nutrition et les effets épigénétiques chez les bovins laitiers, le chercheur en provenance de l'Espagne, Alex Bach, mentionnait que cette science est une nouvelle possibilité d'amélioration plus poussée parallèlement aux progrès audacieux réalisés dans les domaines de la génétique, de la nutrition et de la gestion qui ont littéralement propulsé l'industrie laitière. Chez la vache laitière, 70 % de la gestation coïncide avec la lactation. Pendant ce temps, le placenta doit concurrencer avec la glande mammaire pour obtenir ses nutriments. Ses recherches ont montré des différences dans l'épigénome des vaches nées de génisses (non lactantes en gestation) et celles nées de vaches (lactantes en gestation). Il a identifié sur le génome de ces vaches 70 régions contenant des marques épigénétiques qui diffèrent en fonction de la parité de la mère. Les différences entre les deux indiquent que les vaches dont la mère était une vache (en lactation au moment de sa gestation) produisent moins de lait une fois à l'âge adulte, vivent moins longtemps et ont un métabolisme moins efficace que les vaches qui sont nées d'une première parité de leur mère (qui n'était donc pas en lactation au moment de la gestation). Il y aurait ainsi dans le développement



Photo : Colloque de nutrition animale du Canada (CNAC)

embryonnaire des marqueurs épigénétiques qui se mettent en place sur le génome qui, à long terme, auront un impact direct sur la production laitière des vaches, et ceci est directement lié au fait que l'embryon profite pleinement des nutriments provenant de l'alimentation de la vache primipare comparativement à l'embryon d'une multipare en lactation au moment de sa gestation. Davantage d'études nutritionnelles sur les moyens d'améliorer le transfert des nutriments vers le fœtus chez les multipares sont nécessaires.

Intéressant non ? Observerait-on le même phénomène chez les ovins laitiers ? Quelles seraient les applications pratiques de

l'épigénétique dans l'industrie ovine ? Tous les caractères d'intérêt zootechnique (fertilité, production laitière, développement musculaire...) dérivent de processus de développement et de différenciation qui font intervenir des mécanismes épigénétiques fortement influencés par l'environnement d'élevage. Cette science en pleine expansion permettra de comprendre, de mesurer et donc de contrôler la part « environnement » qui participe à la construction du phénotype*. Vous savez le **E** dans l'équation « **Phénotype = Environnement + Génétique** » ? ■

Pour les curieux, le cahier des conférences est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.animalnutritionconference.ca/fr/program/cahiers-de-conferences.html>.

Vous pouvez également y trouver les cahiers des éditions antérieurs.

* Phénotype : ensemble des caractères apparents d'un individu

La recette pour réussir ses agnelles de remplacement... vous la connaissez ?

De la naissance à la première mise au bélier...quels sont les éléments clés ?

LÉDA VILLENEUVE, AGR. M.SC. CORESPONSABLE À LA R&D, CEPOQ

COLLABORATION DE FRÉDÉRIC FORTIN, M.SC., AGR. GÉNÉTICIEN, CEPOQ

Posons-nous la question : une bonne agnelle, c'est quoi au juste ? C'est une femelle avec un bon développement (une bonne conformation), une bonne capacité (qui consommera donc beaucoup de fourrages), un bon potentiel laitier (qui aura reçu une alimentation optimale entre deux et cinq mois pour assurer un bon développement mammaire) et une bonne génétique (un bon éleveur, une race ou un croisement qui répond à nos attentes et des indices génétiques améliorateurs). Bref, c'est une femelle qui aura une belle longévité dans votre élevage ou celui du producteur qui vous les achète. Le présent article traitera principalement de l'élevage des agnelles de remplacement de la naissance jusqu'à leur première mise au bélier.

Un bon départ

On pouvait lire dans le Pâtre de janvier dernier ceci : « *S'il est vrai que le choix de l'aliment a des répercussions sur le coût de la ration des agneaux, les quantités de lait produites par leurs mères restent prédominantes sur le résultat économique. La recette pour avoir des agneaux l'ajouterais : et des agnelles! qui poussent bien est la même: allier bonne génétique avec une alimentation équilibrée en fin de gestation et au cours des six premières semaines de lactation est la clé! L'aliment miracle pour compenser un manque de lait n'a pas encore été inventé !!* » (Laurence Sagot, IDELE). Ceci étant dit, je supposerai que vos agnelles ont un bon poids de sevrage et donc qu'elles ont reçu de bonnes quantités de lait de leurs mères et, au préalable, du colostrum maternel ou commercial en quantité suffisante! L'autre élément important pour assurer un bon départ à vos agnelles, c'est l'alimentation à la dérobée.

On doit leur offrir un concentré énergétique et contenant entre 18 et 20 % de protéines tôt dans leur vie pour assurer un bon développement des papilles ruminales et des fourrages peu fibreux d'excellente valeur nutritionnelle pour en maximiser la consommation et développer le volume et la musculature du rumen. Plus il y a de papilles, plus la surface de contact est élevée entre les parois ruminales et les aliments. Sur la photo ci-contre, la paroi ruminale de gauche représente celle d'un veau de 6 semaines ayant reçu comme seuls aliments du lait et du foin, alors que la paroi ruminale de droite, c'est

un veau ayant reçu des grains et du lait. La différence est très marquée. Il est donc évident que la dérobée doit être présente dans les premiers jours de vie (au plus tard à l'âge d'une semaine !) pour que les agnelles aient rapidement accès à des concentrés de qualité, comprenant un anticoccidien et un niveau de protéine minimal de 18 %.

Revenons à la musculature et au volume ruminal. Le rumen, c'est une grosse « usine » où des milliards de micro-organismes travaillent en complémentarité pour valoriser les aliments ingérés par le mouton. Plus le volume ruminal est grand (capacité moyenne autour de 25 L chez un ovin adulte), plus la population microbienne sera grande. Et la musculature, c'est aussi très important car le rumen devra assurer le brassage continu des aliments, notamment grâce à plus de 2 500 contractions quotidiennes,



Source: Judy Heinrichs, Dairy and Animal Science Department, The Pennsylvania State University

en plus d'être responsable de la production de plus de 10 L/j de salive chez un mouton. Une bonne musculature du rumen permettra donc à l'animal de bien ruminer les longues particules, expulser les gaz, absorber les acides gras volatils et facilement permettre le passage des petites particules vers les autres estomacs.

J'ai parlé plus haut de fourrages peu fibreux. Pour bien catégoriser les fourrages disponibles chez vous, référez-vous au tableau 1. Pour l'élevage des agnelles, je suggère qu'elles aient accès en tout temps à un fourrage excellent ou très bon, c'est-à-dire qui contient un taux de fibre idéal sous les 32 % d'ADF et ce, de la naissance jusqu'à leur première saillie minimalement. Il sera ainsi possible de pratiquer la valorisation fourragère et la restriction alimentaire adéquatement après le sevrage. Qui plus est, la valorisation fourragère permet d'avoir une population microbienne majoritairement de type fibrolytique (qui dégrade la fibre), et une récente étude en France a observé que l'efficacité alimentaire (avoir un maximum de produit/kg d'aliments consommés) était un caractère avec une forte héritabilité et que les animaux les plus efficaces sont ceux dont le rumen contient une grande proportion de ce type de microbes. Intéressant non ?

Pour en savoir un peu plus...
 Mais au fait, c'est quoi un bon fourrage?
 Avez-vous fait vos analyses?
 Tableau 1. Classes de qualité de fourrages de graminées, de légumineuses ou de leurs associations¹

Classe de qualité	%PB	%ADF	%NDF	%DMS ²	CMS ³ (kg M.S./100 kg de poids vif/jour)
Excellent	> 19	< 31	< 40	> 65	> 3,0
1 (très bon)	17-19	31-35	40-46	62-65	2,6-3,0
2 (bon)	14-16	36-40	47-53	58-61	2,3-2,5
3 (moyen)	11-13	41-42	54-60	56-57	2,0-2,2
4 (pauvre)	8-10	43-45	61-65	53-55	1,8-1,9
5(médiocre)	< 8	> 45	> 65	<53	< 1,8

Source : Bayor, J.E. (1991) Tiré du Guide Plante Fourragère 2005, CRAAQ.
¹Standard établi par « the Hay Marketing Task Force of the American Forage and Grassland Council.

² Indice de digestibilité de la matière sèche. DMS = 88,9 - (0,779 * %ADF)

³ Indice de consommation de la matière sèche. CMS = 120 / %NDF

Optimisation du développement mammaire grâce à une restriction alimentaire adéquate

Cette technique de régie ne date pas d'hier. Cela fait près de 50 ans que des chercheurs s'intéressent au lien entre le niveau d'alimentation et le développement mammaire, et je m'y suis moi-même intéressée lors de ma maîtrise en 2006-2008. Bien que de la vulgarisation ait été faite lors de la publication des résultats de ce projet, 10 ans plus tard, je réalise que peu de producteurs pratiquent aujourd'hui cette technique de régie. Pourquoi ? Une méconnaissance

de la pratique peut-être ou la crainte de manquer son coup et d'affecter négativement la croissance de ses agnelles ? Laissez-moi vous convaincre !

D'abord, il faut savoir que la glande mammaire se développe à un rythme différent pendant la vie de l'agnelle. Quand on parle de croissance isométrique, cela signifie que la glande mammaire se développe rapidement et à la même vitesse que son corps. Une croissance allométrique signifie pour sa part que la glande mammaire se développe plus rapidement que le reste du corps. Dans une conférence qu'il donnait au Québec sur le sujet, le Dr Paul Luimes, chercheur à l'Université de Guelph avait résumé, en consultant plusieurs articles scientifiques, ces différentes phases ainsi :

- Isométrique de la naissance à 1 mois
 - Les cellules sécrétrices et réseaux du lait, ainsi que la structure de soutien principalement (aussi appelé le stroma) se développent à la même vitesse que le corps.
- Allométrique de 1 à 5 mois
 - **C'est maintenant que se décide le potentiel laitier...** la glande mammaire se développe rapidement à ce stade grâce à la sécrétion naturelle d'hormone de croissance. **Les études sont nombreuses à avoir démontré que la concentration sanguine de cette hormone de croissance est plus élevée lorsque les agnelles sont soumises à une restriction alimentaire.** Ainsi, au cours de ces mois critiques, une alimentation trop riche qui permet à l'agnelle de faire un haut gain moyen quotidien inhibe cette hormone de croissance. La croissance de la structure de soutien (le gras dans la glande) se développe alors davantage et affecte négativement ET de **façon irréversible** le potentiel laitier de l'agnelle. En effet, bien que cette phase ne corresponde qu'à 20% du développement mammaire, elle inclut aussi la mise en place des canaux galactophores (là où les cellules sécrétrices de lait se transformeront en alvéoles pendant la gestation) et est déterminante du potentiel laitier. C'est donc au cours de cette phase que doit se pratiquer la restriction alimentaire, c'est-à-dire d'abaisser le niveau d'alimentation pour que les agnelles fassent un gain moindre. Ce qu'on veut, c'est ralentir la croissance. On y reviendra quelques lignes plus bas.
- Isométrique de 5 mois jusqu'à la saillie
 - Suivant une restriction alimentaire adéquate, c'est normal d'avoir des agnelles avec un poids moins élevé à l'âge de 5 mois. C'est donc le

temps de pousser la machine comme on dit. Offrir une alimentation plus riche permettant de meilleurs gains permettra à l'animal de faire un gain compensatoire et d'atteindre un état corporel (poids, hauteur, longueur, état de chair, capacité) adéquat à l'âge à la saillie. À ce stade, les agnelles auront une meilleure efficacité alimentaire, c'est-à-dire qu'elles valoriseront mieux les aliments devant elles.

- Allométrie pendant la gestation
 - Au cours de cette phase de croissance, les cellules sécrétrices augmentent de façon exponentielle. Environ 78 % du développement mammaire s'effectue au cours de la gestation.

La littérature est fort intéressante sur le sujet, mais bon... assez de théorie... Passons à la pratique! La ration qui permettra de ralentir la croissance des agnelles, vous la servirez du sevrage jusqu'à l'âge d'environ cinq mois.

Pour effectuer une bonne restriction alimentaire, il faut dans un premier temps avoir un fourrage excellent ou très bon (revoir le tableau 1), donc peu fibreux pour en maximiser la consommation (regardez vos analyses de fourrage et cherchez le % d'ADF pour catégoriser votre fourrage). En servant un tel fourrage, c'est la capacité de l'animal à en consommer de grandes quantités que vous optimiserez (en d'autres mots, l'animal développera le volume et la musculature de son rumen). L'animal doit y avoir accès à volonté. Et pour contrôler la vitesse de croissance, ce sont les concentrés que vous diminuerez. Par exemple, votre mélange maïs-supplément ou votre moulée commerciale à 16% ne sera pas offert à volonté. Il faudra peut-être quelques essais pour vous familiariser, mais le but ultime, c'est que le GMQ des agnelles atteigne 70 % du GMQ des animaux

du même âge qui sont nourris à volonté dans votre élevage. Par exemple, selon votre historique, si vos agnelles ont l'habitude de faire 320 g/j lorsqu'elles sont élevées « à volonté » comme un agneau de marché, le GMQ à viser serait d'environ 225 g/j. Ceci implique donc de peser vos agnelles hebdomadairement au début pour ajuster la quantité de concentrés à offrir. En référence à mon projet de maîtrise, la quantité offerte du mélange de concentrés était de 520 g/j lorsque servis avec un fourrage très bon, 775 g/j lorsque servis avec un fourrage moyen alors que les agnelles nourries à volonté ont été en mesure de consommer près de 1,5 kg/j de concentrés. Lorsque la qualité du fourrage n'y est pas, une restriction alimentaire pourrait carencer l'agnelle et impacter négativement sa croissance. Un retard de croissance n'est pas ce qu'on recherche! Il est donc primordial de suivre de près la croissance des agnelles lorsqu'on fait de la restriction alimentaire pour s'assurer qu'elles aient la vitesse de croissance visée et non une vitesse plus faible que cette dernière. Notez qu'en Ontario, Dr Paul Luimes de l'Université de Guelph recommande même d'aller jusqu'à 50 % du GMQ des agneaux de marché! En Europe, la recommandation émise par la chercheuse Laurence Sagot de l'Institut de l'élevage (Pâtre, mars 2019, page 26) est de ralentir la croissance à la hauteur de 170 g/j entre 2 et 6 mois pour assurer une différenciation mammaire optimale.

Il y a fort à parier que si le fourrage est vraiment très appétent (qualité excellente), il se pourrait que le fourrage servi à volonté permette à lui seul l'atteinte du GMQ visé ou alors une très petite quantité de grains sera nécessaire. Il y a aussi l'option pendant la saison de paissance d'élever vos agnelles sur pâturage.



Il semble que le GMQ entre le sevrage et la puberté soit plus important que le type de restriction. En effet, les études ont démontré que la restriction alimentaire avant l'atteinte de la puberté, qu'elle soit sur une base énergétique ou protéique, n'influence pas différemment la vitesse de croissance de l'animal, le développement mammaire et la production laitière subséquente. **L'important, c'est donc de viser un GMQ moindre et de profiter de l'occasion pour valoriser les fourrages de très bonne ou d'excellente qualité (revoir tableau 1) pour que cette ration soit à la fois favorable pour le développement ruminal et économique.** L'usage d'un fourrage de bonne qualité (tableau 1), évidemment, nécessitera de plus grandes quantités de concentrés pour atteindre le GMQ visé. Enfin, les fourrages moyens sont à éviter et les fourrages pauvres ou médiocres sont à proscrire complètement pour l'alimentation des agnelles.

Et pour compléter la ration, il ne faut pas oublier les vitamines et minéraux (intégrés dans la moulée commerciale ou encore servis indépendamment sous d'autres formes [cube, poudre, bloc]). Les minéraux majeurs (calcium, phosphore, sodium, chlore, magnésium, potassium et soufre) et les vitamines interviennent à différents niveaux dans le métabolisme et ont tous **un rôle important** dans le développement de l'agnelle, d'où l'importance de ne pas négliger cet apport à la ration. Les agnelles devraient aussi avoir accès en tout temps à un bloc de sel contenant de l'iode et du cobalt. Celui-ci fera en sorte que l'agnelle s'abreuvera davantage, ce qui améliorera du même coup sa consommation volontaire. Dans ce bloc, le cobalt permet aux microorganismes du rumen de synthétiser la vitamine B12, ce qui aide à la prévention



tion des polios. Enfin, sans s'éterniser sur le sujet, l'eau offerte devrait être abondante (bon débit dans les abreuvoirs) et de bonne qualité (chimique et bactériologique). Vous saviez qu'une agnelle boit environ 2L par jour, voire le double lorsque la température grimpe? Le nettoyage des abreuvoirs devrait ainsi faire partie de vos tâches de routine quotidienne.

À quoi peut ressembler l'alimentation des agnelles au-delà de 5 mois jusqu'à la saillie ?

Comme je l'ai mentionné plus tôt dans l'article, vous devez prioriser les fourrages excellents ou très bons et ce, jusqu'à la première saillie. On augmente les concentrés énergétiques et protéiques graduellement. Il peut aussi être opportun d'apporter un fourrage moins fibreux et plus protéique (ou encore de passer d'un foin à un ensilage jeune), d'envoyer les agnelles à l'herbe ou encore d'intégrer environ 25% d'ensilage de maïs à la ration. À titre informatif, la CVMS des agnelles Dorset du projet de ma maîtrise avait augmenté de 55% après la période de restriction alimentaire. La ration servie était alors composée d'un ensilage d'herbe de 21 % de PB et de 32 % d'ADF et d'orge à raison de 500 g/j. En ayant accès à des aliments de qualité, elles avaient réalisé un gain compensatoire qui les a amené à une condition corporelle adéquate à l'âge de la saillie, en tout point similaire (poids, état de chair, hauteur et longueur de l'animal, capacité au passage des sangles) aux agnelles qui avait été alimentées à volonté après le sevrage. Tout au long de cette période, il importe de maintenir une attention particulière à la condition de chair et au poids des agnelles. À l'approche du premier accouplement, ce suivi est très important car au-delà de l'âge à la saillie (8 mois et plus), il importe que les agnelles aient atteint un poids correspondant minimalement au 2/3 du poids adulte (tableau 2).

Poids moyen des femelles à l'âge adulte (kg)	
Races maternelles	
Dorset	80-115
Polypay	100-115
Katahdin	55-70
North Country Cheviot	55-80
Icelandic	60-65
Border Leicester	70-90
Border Cheviot	55-70
DLS	60-70
Races maternelles prolifiques	
Arcott Rideau	75-95
Arcott Outaouais	75-90
Romanov	50-70
Finnois	55-86
Races terminales	
Suffolk	100-115
Hampshire	80-115
Arcott Canadien	85-115
Île de France	85-95
Texel	75-90
Charolais	80-100
Berrichon du Cher	80-90
Rouge de l'Ouest	70-90
Dorper	70-80

Tableau 2. Poids moyen des femelles adultes selon les différentes races.

Source : Canadien Sheep Breeders Association

Un environnement propice à l'élevage des agnelles

La littérature a démontré que la supplémentation lumineuse accompagnée d'une restriction alimentaire avant la puberté a un effet positif sur la production laitière subséquente. Ainsi, l'élevage des agnelles devrait idéalement se faire en jours longs. Il est important d'offrir aux agnelles un environnement sain pour leur assurer un maximum de bien-être. Des parquets avec de la litière propre et abondante, un environnement où l'humidité est bien contrôlée et les courants d'air évités, une densité animale adéquate (8 à 10 pi²/tête) et un espace mangeoire suffisant (12"/tête). L'environnement d'élevage des agnelles, il ne faut pas s'en soucier seulement à partir du sevrage... mais bien dès la naissance. Ne l'oubliez pas ! Évaluer les conditions d'élevage de vos brebis en lactation et demandez-vous si elles sont optimales pour les agneaux et agnelles sous les mères! Les dérobées sont-elles spacieuses et facilement accessibles ? Les petits ont-ils accès à de l'eau, de la moulée et du fourrage ? Est-ce bien paillé ? La densité animale, ça dit quoi ? Un mauvais départ entre 0 et 2 mois peut occasionner des retards de croissance importants par la suite. Gardez en tête qu'un bon poids au sevrage est un élément majeur sur la croissance subséquente!

Et la génétique dans tout ça ?

Chaque fois que je parle de la restriction alimentaire des agnelles de remplacement dans mes conférences, je me fais toujours poser la question à savoir si l'évaluation génétique serait affectée par un ralentissement de la croissance des agnelles entre le sevrage et la fameuse pesée 100 jours. J'ai toujours été convaincue que non tant et aussi longtemps que les règles de base, notamment

celles sur l'homogénéité des lots d'agnelles et des groupes contemporains, sont respectées. C'est donc ici qu'interviendra mon collègue Frédéric pour vous expliquer le tout.

Tel que mentionné précédemment, le programme d'évaluation génétique GenOvis permet d'évaluer correctement le potentiel génétique des agnelles malgré l'application d'une restriction alimentaire. Les programmes génétiques permettent de distinguer l'effet de l'environnement et celui de la génétique pour expliquer la performance de l'animal. Cette distinction est possible grâce à la notion des groupes contemporains où les performances des animaux, par exemple des agnelles en croissance, sont comparées entre les animaux appartenant au même groupe contemporain. Ainsi, il suffit de bien définir à l'intérieur du troupeau ces groupes contemporains pour que la croissance d'une agnelle qui a reçu un programme alimentaire avec restriction ne soit pas comparée à celle d'une autre agnelle qui a été alimentée à volonté. Le même principe s'applique si un groupe d'agneaux d'un éleveur est placé dans un environnement différent tel qu'un pâturage ou un autre bâtiment. C'est donc possible de le faire sans affecter la précision des évaluations génétiques.

Conclusion

Avec un bon départ (colostrum, dérobée, production laitière suffisante de la mère de l'agnelle), une restriction alimentaire réussie, des aliments servis de très bonnes ou d'excellentes valeurs nutritionnelles, un environnement d'élevage qui limite les situations de stress et augmente le bien-être de vos femelles de remplacement, je suis prête à parier que vos agnelles à l'âge de 8 mois seront en bon état corporel et adéquatement développées pour être mises au bélier. De plus, en respectant les règles de base lorsqu'on participe au programme GenOvis, l'évaluation génétique des agnelles ne sera pas affectée négativement par un ralentissement ciblé de leur croissance.

Pour en savoir davantage sur les résultats complets de ma maîtrise, je vous invite à consulter les archives de l'*Ovin Québec* de janvier, printemps et automne 2008 où 3 articles ont été publiés sur le sujet, ou encore à me contacter au CEPOQ (leda.villeneuve@cepoq.com ; 418-856-1200 poste 229). Et pour des questions sur l'évaluation génétique de vos agnelles et autres questions en lien avec le programme GenOvis, contactez Amélie ou Frédéric au CEPOQ par courriel à genovis@cepoq.com. ■



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

LA TOURNÉE DU CEPOQ DE FÉVRIER DERNIER... ... UNE MINE D'OR DE RAPPELS IMPORTANTS!

LÉDA VILLENEUVE, AGR., M.SC., CORESPONSABLES À LA R&D, CEPOQ ET

MARIE-JOSÉE CIMON, AGR. RESPONSABLE DU SECTEUR DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, CEPOQ

C'est sous le thème « *Votre plan de production : les décisions qui vous mènent à la rentabilité* » qu'a eu lieu la tournée provinciale du CEPOQ le 28 février dernier. Près de 200 participants y ont assisté un peu partout dans la province, puisque cette journée de conférences était diffusée en simultané dans 18 salles en visioconférence grâce à la collaboration de la Table sectorielle du MAPAQ. Le CEPOQ tient d'ailleurs à remercier tous les conseillers du MAPAQ qui étaient présents dans chacune des salles pour cette belle collaboration. La tenue de cette journée a été rendue possible grâce à un soutien financier du programme Innov'Action volet 3 — transfert de connaissances, issu de l'entente du Partenariat canadien pour l'agriculture. Pour les agronomes qui y ont participé, nous vous rappelons que cette formation est accréditée par l'OAQ pour 4 h 20.

- 117 producteurs (95 entreprises ovines différentes)
- 2 participants en voie de devenir producteurs
- 51 % d'entreprises 0-5 ans
- 14 % en production depuis 6 à 10 ans
- 22 % en production depuis 11 à 20 ans
- 14 % ont plus de 20 ans d'expérience
- 53 intervenants
- 13 étudiants
- 18 salles de visioconférence
- Appréciation générale : 85 %

★★★★★

Conscient que les échanges entre les différentes salles sont moins évidents sous cette formule, le CEPOQ a utilisé cette année une application disponible sur les téléphones intelligents qui permettait d'avoir en direct le pouls des participants relativement à diverses questions en lien avec les conférences présentées. Comme vous l'aurez deviné, ces conférences tournaient autour des diverses étapes du plan de production en passant par l'importance de la fertilité, les décisions importantes pendant la période de gestation, les choix payants en période d'agnelage, les options d'aménagements de bâtiments et enfin, les stratégies de mise en marché et d'engraissement. Voici donc les faits saillants de chacune des conférences, mais également une réflexion sur les réponses obtenues lors des questions en direct.

La conférence d'introduction, présentée par Marie-Josée Cimon, agr. au CEPOQ, a permis d'entamer la réflexion à l'égard de ce que représente un **plan de production**. L'importance de s'organiser et d'avoir des outils (cadran de régie, calendrier de planification, systèmes de collecte de données, etc.) pour



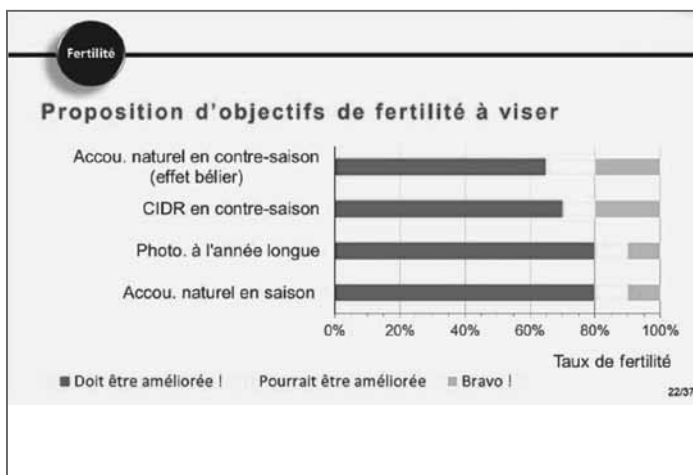
orienter et planifier ses actions dans le quotidien de l'entreprise a été mise en lumière. Le plan de production passe également par divers facteurs qui ne doivent pas être négligés (ex. : choix des races, aménagement des bâtiments, main-d'œuvre, etc.) et qui influencent la réussite ou non de ce plan de production. Les questions en direct lors de cette conférence ont permis de constater que 78 % des producteurs possèdent un outil pour le suivi du plan de production et 88 % des producteurs se sont fixé un objectif pour améliorer l'efficacité de leur plan pour l'année en cours.

Fertilité

François Castonguay, Ph.D. professeur et chercheur à l'Université Laval a, par la suite, entretenu les participants sur l'importance de la fertilité. Pour réussir et respecter son plan de production, **un des éléments clés est d'avoir le moins de variation possible dans la taille des groupes d'accouplement.** « *Quand la fertilité baisse trop pour un groupe, tous les objectifs de votre beau plan de production théorique prennent le bord !* » Les femelles vides sont soit réformées ou transférées à un autre groupe et là, le débalancement commence. **L'objectif ultime est donc d'avoir une fertilité élevée pour chaque groupe et ne pas se fier à une moyenne annuelle de troupeau qui peut cacher de mauvaises surprises !** Une des simulations présentées visait à comparer la fertilité d'un troupeau de 500 brebis de génotype maternel (6 groupes, agnelage aux 9 mois) en fonction de trois techniques de désaisonnement (photopériode, CIDR, effet bélier). En prenant la technique de l'effet bélier comme technique de désaisonnement de référence, l'utilisation du CIDR permet une amélioration de la marge brute de 21,20 \$/brebis alors que la photopériode améliore la marge brute de 52,70 \$/brebis. Il a démontré que bien des facteurs peuvent faire varier les objectifs de fertilité. L'illustration ci-dessous démontre les propositions d'objectifs de fertilité à viser. Enfin, en parallèle à sa présentation, le Dr Castonguay a mis à la disposition des participants des outils et des articles de références sur le site web du Groupe de recherche sur les ovins <https://ovins.fsa.ulaval.ca/outil-fertilit/>. En bon professeur, il a donné un devoir à tous les producteurs, soit de compiler les taux de fertilité de tous les groupes d'accouplement et de prendre le temps d'analyser les résultats.

Gestation

La conférence entourant la gestation fut présentée par Lédia Villeneuve, agr. M.Sc. au CEPOQ. Le diagnostic de gestation est un élément important dans la réussite de son plan de production. Il permet de regrouper les brebis en fonction de leur stade physiologique et donc de réformer ou remettre à l'accouplement les femelles non gestantes. Faire des échographies est clairement un investissement. Une brebis qu'on pense gestante et qui finalement n'agnèlera pas... ça représente environ 195 jours d'improductivité depuis sa dernière lactation. 195 jours à manger pour ne donner aucune goutte de lait et aucun agneau. De même, les remises à la saillie après un diagnostic vide finissent par être coûteuses. En effet, l'improductivité des brebis vides enfin réformées après un 3^e diagnostic négatif de gestation représente 220 jours. Après 2 diagnostics vides, sauf exception, vous devriez réformer les récidivistes! Les questions en direct ont permis de constater que seulement 76 % des producteurs font des échographies la majorité du temps, que 35 % des producteurs donnent une 3^e chance aux brebis vides dans plus de 50 % des cas et que 14 % des producteurs donnent une 3^e chance à toutes les brebis vides. **Il y a de la place à l'amélioration !** La conférence a également traité du regroupement des femelles selon leur état de chair, de l'alimentation au cours de la gestation et de la prévention des toxémies. Une alimentation de qualité avec des fourrages peu fibreux (moins de 32 % d'ADF) contribue à un meilleur état métabolique des femelles prolifiques, notamment en améliorant la CVMS de 37-40 % selon la récente étude sur l'optimisation des pratiques entourant l'alimentation des femelles prolifiques réalisée au CEPOQ en 2018. Une capsule vidéo sur le dosage des BHB comme outil de détection des toxémies a également été présentée.



Agnelage

La conférence sur les choix payants entourant les agnelages a été présentée par Gaston Rioux, mv. coordonnateur du secteur santé au CEPOQ. D'emblée, il a demandé aux participants des questions en lien avec la régie du colostrum. 93 % des répondants disent compléter avec du colostrum commercial ou bovin les agneaux surnuméraires à la naissance. Concernant la gestion du colostrum, les résultats démontrent qu'il faut encore répéter puisque les notions de base ne sont pas entièrement acquises. **Rappelons qu'à l'intérieur des 18 premières heures de vie, un agneau devrait recevoir un minimum de 200 ml de colostrum par kg de poids vif répartis en plusieurs repas de 50 ml/kg de poids vif. Puisque le taux d'absorption des immunoglobulines diminue de moitié après 6 h, il importe d'offrir au moins la moitié des repas de colostrum le plus tôt possible.** Une capsule sur l'utilisation du réfractomètre de brix comme outil de mesure pour évaluer la qualité du colostrum des brebis a été présentée.

Aménagement

Andrée Champagne, ingénieure junior et agronome a abordé les plans d'aménagement et les éléments à considérer dans un projet d'aménagement de bergerie. Elle a présenté une conception type, issue de son projet d'étude pouvant loger un troupeau prolifique de 600 brebis réparties en 6 groupes sous photopériode. Des rappels au niveau de la densité animale, de l'espace mangeoire et de la dimension idéale des parquets ont été faits. Elle a discuté des systèmes d'alimentation possibles, en présentant au passage une vidéo du système de convoyeur automatique de la ferme Lait Brebis du Nord de Tommy Lavoie. Les éléments importants au niveau des cases, des dérobées, de l'aire de travail et des paramètres d'ambiance (ventilation, humidité, chauffage) dans les bâtiments ont été discutés également. Plusieurs des éléments présentés se retrouvent d'ailleurs dans les 10 fiches techniques composant le Guide d'aménagement des bâtiments pour petits ruminants de boucherie, disponible sur le site du CEPOQ. Enfin, les participants ont été questionnés sur l'aménagement de leur aire de travail. Sur les 59 répondants, 21 possèdent un espace de travail efficace, alors que 17 n'ont pas d'espace de travail efficace.

Engraissement

Vente

Pour terminer la journée, il fut question de stratégies de mise en marché et d'engraissement. La première partie de cette conférence, présentée par Jean-Philippe Blouin, agr., M.Sc. chez LEOQ, abordait notamment le contexte du marché de l'agneau au Québec en 2018. **Il a présenté en quoi il était avantageux d'avoir un engagement** annuel avec l'Agence de vente (meilleur prix/kg, prime annuelle, assurance de livrer ses agneaux, revenus réguliers) **et qu'un tel engagement était complémentaire à la vente d'agneaux de lait et légers.** La solution n'est pas de viser une seule catégorie d'agneaux, mais bien d'être à l'affût de la demande du marché et d'en saisir les opportunités. Enfin, Mme Villeneuve a complété la journée en présentant des constats provenant de la littérature scientifique sur des aspects liés à l'engraissement des agneaux. En rafale, notons que les agneaux avec un poids naissance plus élevé et ceux dont le poids de sevrage est élevé (résultat d'une bonne production laitière de la mère), ont une meilleure croissance subséquente. Une ventilation suffisante, de bas niveaux d'humidité, une densité animale adéquate, un paillage suffisant... sont autant de facteurs à respecter pour offrir un environnement optimal assurant un bien-être aux agneaux, ce qui se traduit en de meilleurs gains et une consommation accrue et plus efficace. En ce sens, l'efficacité alimentaire des agneaux et le coût de la ration peuvent être améliorés par une ration contenant une



plus grande proportion de fourrages peu fibreux ou encore une ration hachée plus finement. Sans augmenter la CVMS, les études ont démontré que ces 2 derniers critères amélioreraient l'efficacité alimentaire, c'est-à-dire produire plus de kilos par quantité d'aliments ingérés. Enfin, l'efficacité alimentaire et les bons GMQ, c'est une chose, mais encore faut-il que les agneaux aient une belle classification en fin de compte. Le constat des agneaux qui ont déclassé au Québec en 2018 démontre que 17,9 % d'agneaux ont obtenu un indice inférieur à 100 (soit **11 039 agneaux**). S'ils avaient minimalement obtenu un indice 100, à un prix négocié de 11 \$/kg, c'est un revenu supplémentaire de plus de 250 000 \$ que les producteurs se seraient partagés. C'est énorme! Le portrait de l'âge à l'abattage, issu des résultats du projet sur l'optimisation des pratiques préabattage en 2018, a révélé que plus de 60 % des agneaux abattus ont plus de 5 mois. **Un agneau avec une bonne génétique et une bonne croissance devrait avoir quitté votre bergerie avant 5 mois !** Là aussi, il y a clairement de la place pour des améliorations. Et pour s'améliorer, il faut savoir d'où l'on part. Les questions aux participants révèlent que parmi ceux qui font de l'agneau de lourd, 27 % connaissent soit le temps d'engraissement, soit le pourcentage sous l'indice 100, contre 61 % qui connaissent ces deux données

et 12 % qui ne connaissent aucune de ces deux données pour leur troupeau.

L'objectif de la journée était d'amener les producteurs à entamer une réflexion sur leur plan de production et tout ce qui l'entoure. *Quelles sont mes pratiques de régie qui nécessitent des améliorations ? Quelles données supplémentaires devrais-je collecter pour améliorer la gestion de mon entreprise ? Quels sont mes objectifs de production cette année ? Qu'est-ce que je veux améliorer dans mes techniques pour devenir plus efficace ? Y a-t-il des aménagements qui devraient être faits chez moi pour rendre mes tâches quotidiennes plus faciles ?*

En terminant, le CEPOQ proposait au début de la journée un exercice simple, soit de noter pour chaque conférence les éléments à retenir et les choses que le producteur souhaite améliorer sur son entreprise en lien avec la thématique de la conférence.

*Alors...
Qu'avez-vous retenu et que souhaitez-vous améliorer?*



Vous avez manqué cette formation ? Il est possible de télécharger les conférences en format PDF sur le site du CEPOQ et de visionner les capsules vidéo sur le dosage du BHB, l'utilisation du réfractomètre de Brix et le système de convoyeur automatique de la ferme Lait Brebis du Nord sur la chaîne YouTube du CEPOQ. ■

cepoq.com

PARTENARIAT
CANADIEN pour
L'AGRICULTURE

Canada Québec



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

ET SI LES ENSILAGES CONTENANT DES BUTYRIQUES AVAIENT UNE INFLUENCE SUR LES TOXÉMIES DE GESTATION ?

LÉDA VILLENEUVE, AGR., M.SC., CORESPONSABLES À LA R&D, CEPOQ

Si vous voulez une réponse à cette question, il serait important de transmettre vos analyses d'ensilage de l'été 2019 pour toutes les coupes à Léda Villeneuve au CEPOQ par courriel (leda.villeneuve@cepoq.com), par télécopie (418-856-6247) ou par la poste (1642 rue de la Ferme, La Pocatière, G0R 1Z0). Vous pouvez aussi demander à votre expert-conseil qu'il le fasse pour vous. Ces analyses permettront de dresser un portrait des fourrages ayant des butyriques et de faire un suivi des cas de toxémie dans certains de ces troupeaux.



Récemment, le CEPOQ a reçu un financement du programme *Innov'Action au volet 2 - Adaptation technologique du Partenariat Canadien pour l'Agriculture* pour réaliser un projet portant sur **l'évaluation du lien entre la qualité fermentaire des ensilages et les cas de toxémie de gestation chez la brebis prolifique**. Les collaborateurs du projet sont François Massicotte et son équipe d'experts-conseils du réseau La Coop, Dany Cinq-Mars

de l'Université Laval, Johanne Cameron, experte ovine et vous les producteurs ovins!

Depuis l'an dernier, on parle beaucoup d'alimentation des femelles prolifiques et de l'importance de bien combler leurs besoins énergétiques et protéiques, et ce, en s'assurant de maximiser leur consommation volontaire de matière sèche. La récente étude réalisée au CEPOQ sur le sujet avait observé une augmentation

de la CVMS des brebis de 37 à 40 % lorsque qu'un fourrage peu fibreux (<30 % d'ADF) était servi dans la ration. Ainsi, tout ce qui affecte négativement la CVMS et qui diminue les apports énergétiques de la ration d'une brebis prolifique pendant ce stade physiologique important peut conduire à une toxémie de gestation. Les fourrages trop fibreux contribuent à diminuer la CVMS, car ils encombrant le rumen et diminuent le taux de passage

R&D

des aliments. La brebis devient alors en déficit énergétique et doit puiser dans ses réserves de graisse pour combler ce déficit. Mais ceci crée une libération de corps cétoniques dans le sang, mesurables par la lecture des BHB dans le sang. Ces corps cétoniques ont un effet toxique sur l'animal et s'ensuit généralement une toxémie clinique ou subclinique. **Qu'en est-il de l'utilisation d'ensilages contenant des taux détectables d'acides butyriques chez les brebis en fin de gestation ?** Des observations sur le terrain par des producteurs et leurs vétérinaires praticiens semblent indiquer des cas plus fréquents de toxémies de gestation lorsque des fourrages ont des teneurs significatifs en butyriques dans la ration. Ce projet de recherche permettra de voir s'il y a un réel problème au niveau du profil fermentaire des ensilages destinés aux ovins et si ces ensilages contribuent au déclenchement des toxémies de gestation.

Petit rappel : c'est quoi déjà des butyriques ?

Un fourrage qui possède une faible ensilabilité, soit une faible matière sèche (<35 %), une faible teneur en sucre soluble, une maturité avancée, ou contenant des contaminants tels que des

particules de sols ou de fumier, sera susceptible de voir se former de l'acide butyrique. Dans ce cas, le pH d'inhibition des bactéries butyriques (ou pH de stabilité anaérobie) n'est pas atteint. Ce pH se trouve donc à être supérieur à 5,0. La fermentation butyrique est une fermentation secondaire faite par des bactéries du genre *Clostridium*, soit des bactéries anaérobies dont la croissance se fait en absence d'oxygène. Le groupe de clostridies le plus étudié est l'espèce *C. Tyrobutyricum*. Cette espèce possède la capacité de fermenter intensément l'acide lactique en acide butyrique, en hydrogène et en gaz carbonique, ce qui engendre une augmentation du pH au-delà de la stabilité anaérobie. Rappelons qu'un ensilage stable possède un pH de 4 à 5 et contient 2 à 8% d'acide lactique, 1 à 2% d'acide acétique et **0 % d'acide butyrique**.

Les ensilages, chez vous, c'est comment ?

Probablement que tous les producteurs ovins ont vécu à un moment ou un autre, une saison de récolte fourragère moins idéale résultant en une production de fourrages contenant un peu, voire beaucoup d'acide butyrique. Une valeur au-delà de 0,5 % de la MS

est considérée comme une valeur élevée et est probablement le pire scénario. De façon générale, ces ensilages seront de faible valeur nutritionnelle, car les bactéries auront consommé tous les sucres et les protéines contenues dans les cellules végétales. Vous le sentirez... l'odeur désagréable de ce type d'ensilage en fait un aliment non appétant, qui sera en plus très peu consommé. Chez le bovin laitier, la recherche a démontré que la consommation d'ensilage butyrique contribue au déséquilibre énergétique responsable des acétonémies. Dans ce secteur de production, la limite de consommation d'acide butyrique par une vache ne doit pas dépasser 50 g/j. Chez l'ovin, on est plutôt dans le néant. Et bien honnêtement, quand un producteur est aux prises avec un ensilage contenant un profil fermentaire moins favorable avec des taux d'acides butyriques plus ou moins importants, il est souvent impossible pour lui de simplement se débarrasser de la récolte. Il devra, dans la plupart des cas, vivre avec cette situation non idéale et tenter de nourrir son troupeau malgré tout... en se croisant les doigts pour qu'il n'y ait pas trop de problèmes de santé cette année-là!



Une des hypothèses de ce projet est que la consommation d'ensilage butyrique contribue à mimner l'effet de la dégradation des graisses par une augmentation de l'absorption du butyrate par les parois ruminales... ce qui conduirait à une teneur en BHB plus haute dans le sang, ceci étant un élément propice au développement de toxémie de gestation chez la brebis prolifère.

Comment se déroulera le projet ?

La première étape est de faire un portrait de la qualité fermentaire des ensilages servis aux ovins. **Pour réussir cette première étape, c'est là que la collaboration des producteurs s'impose.** Pour l'année 2019, on vous demande de nous **fournir toutes les analyses d'ensilages** (ensilages d'herbe et de céréales et ensilages de maïs) que vous produirez, et ce, pour toutes vos coupes. Notre objectif, c'est qu'un minimum de 75 troupeaux ovins transfèrent leurs analyses, comprenant le profil fermentaire, à notre équipe de projet. Nous aurons aussi besoin d'avoir quelques informations sur les entreprises qui envoient leurs analyses telles que :

- Nom de la ferme et coordonnées
- Taille d'entreprise (nb de brebis)
- Type d'élevage (race pure, hybrideur, commercial)
- Races présentes dans l'élevage et proportion de chacune

Ces informations et ces analyses doivent être transmises à Léda Villeneuve au CEPOQ par courriel (leda.villeneuve@cepoq.com), par télécopie (418-856-6247) ou par la poste (1642 rue de la Ferme, La Pocatière, G0R 1Z0). Vous pouvez aussi demander à votre expert-conseil qu'il le fasse pour vous.

Bien que le réseau La Coop soit un partenaire très important dans le projet, nous accepterons toutes les analyses peu importe le laboratoire d'analyse ou la meunerie avec qui vous faites affaire. **L'important, c'est qu'on reçoive le plus d'analyses d'ensilages pour la récolte 2019 afin de dresser le portrait le plus juste.**

En complément au portrait qui sera dressé, **l'équipe du projet ciblera ensuite 8 entreprises ovines avec une bonne proportion de femelles prolifiques.** La seconde étape sera donc de suivre ces entreprises, dont la moitié aura des ensilages exempts de butyriques et l'autre moitié aura des ensilages contenant des butyriques. Notre équipe de recherche suivra, pour chacune des fermes, 2 groupes de 30 femelles en fin de gestation et ira notamment effectuer des tests de BHB sanguins à divers moments. Cette seconde étape sera réalisée vers la fin 2019 et le début 2020. Vous avez compris que la sélection des entreprises se fera en fonction des analyses d'ensilages que nous recevrons. Les entreprises ciblées seront contactées en temps et lieu et une compensation financière sera offerte.

À la lecture de cet article, si vous désirez immédiatement donner votre nom, vous avez simplement à communiquer avec Léda (par courriel ou téléphone au 418-856-1200 poste 229) et elle s'assurera

de faire un suivi avec vous au cours de l'été et l'automne 2019 pour recueillir vos analyses.

Il y a plus de 400 producteurs au Québec...notre objectif d'en avoir au moins 75 est donc très réaliste. De plus, l'analyse des fourrages est offerte, de façon générale, **gratuitement** par votre fournisseur d'aliments. Ce n'est donc pas un coût pour vous, et ce n'est pas non plus une tâche énorme de nous transférer le tout. Et pour la réussite du projet, cette collaboration est vraiment très importante.

Assurez-vous avec votre représentant de prendre l'analyse au bon moment, soit au minimum 3 semaines après la récolte dans le cas des ensilages d'herbe et 3 mois après la récolte d'ensilage de maïs afin de laisser le temps au matériel fourrager de bien compléter sa fermentation.

Toute l'équipe du projet vous remercie à l'avance pour votre importante collaboration et vous souhaite une belle récolte fourragère 2019... idéalement exempte de butyrique ! ■

== PARTENARIAT
== CANADIEN pour
== l'AGRICULTURE

Canada Québec

LA PARATUBERCULOSE DANS LES TROUPEAUX OVINS DU QUÉBEC : UN NOUVEAU PROJET POUR ÉVALUER LA SITUATION RÉELLE SUR LE TERRAIN

JULIE ARSENAULT, DMV, M.SC., PH.D., FMV DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

CATHERINE ELEMENT-BOULIANNE, AGR., M.SC., CO-RESPONSABLE DE LA R&D, CEPOQ

GASTON RIOUX, MV, COORDONNATEUR DU SECTEUR DE LA SANTÉ, CEPOQ

Qu'est-ce que la paratuberculose ?

La paratuberculose est une maladie chronique causée par la bactérie *Mycobacterium avium ssp. paratuberculosis*. Cette bactérie se loge dans le système intestinal des animaux infectés, causant une inflammation sévère qui nuira à l'absorption des aliments. Dans un troupeau infecté, la plupart des animaux vont s'infecter en jeune âge, par ingestion de colostrum, de lait ou d'aliments contaminés par les matières fécales d'animaux atteints. Cette transmission se fait de façon insidieuse, puisque les animaux infectés peuvent excréter la bactérie plusieurs mois ou années avant de présenter des signes cliniques. Par ailleurs, ces signes cliniques pourront facilement passer inaperçus ou être facilement confondus avec ceux d'autres conditions, étant donné qu'ils se caractérisent principalement par une perte de poids progressive évoluant vers la réforme ou la mort de l'animal. La détection des ovins infectés dans un troupeau demeure un défi, puisque les tests diagnostiques disponibles sont imparfaits et que l'excrétion de la bactérie par les animaux atteints est souvent intermittente, donc difficile à détecter.

Quels sont les impacts pour les troupeaux ?

Les pertes économiques liées à la paratuberculose ont principalement été étudiées chez les bovins. Elles sont associées à la réforme

prématurée, aux coûts de remplacement, à la réduction de la production de lait, à l'efficacité réduite de la conversion alimentaire, aux problèmes de fertilité, à la valeur réduite des carcasses à l'abattoir et à la susceptibilité accrue aux autres maladies [1]. Chez les petits ruminants, ces mêmes impacts sont également fortement soupçonnés et certains ont été documentés. Ainsi, en Australie, dans une région affectée depuis plusieurs années par cette maladie, la mortalité associée à la paratuberculose a été estimée à 7 % par année chez les animaux reproducteurs dans 12 troupeaux affectés plus sévèrement, allant jusqu'à 18 % dans un des troupeaux [2]. Dans une autre étude, les animaux infectés par la bactérie causant la paratuberculose avaient une fertilité réduite [3].

Que sait-on de la situation au Québec ?

Au Québec, une seule étude portant sur la prévalence de la paratuberculose chez les ovins a été réalisée en 1999-2000, portant sur des brebis réformées [4]. Parmi ces brebis, 3 % avaient des lésions intestinales associées à la paratuberculose; toutefois, comme cette méthode de diagnostic ne permet de détecter que les animaux les plus sévèrement atteints, ces données suggèrent que la prévalence réelle d'animaux infectés serait plutôt d'environ 15% [5]. En l'absence de méthode de contrôle spécifique et avec l'intensification

de cette production au cours des 15 dernières années, la prévalence pourrait s'être accrue substantiellement. En Ontario, il a été estimé tout récemment que 67 % des fermes de brebis laitières étaient infectées par cet agent pathogène et que 48 % des animaux étaient infectés dans les troupeaux atteints, démontrant la nécessité d'instaurer un programme de contrôle [6]. De même, au Québec, une étude réalisée en 2017 sur des entreprises laitières caprines a révélé que 91 % des troupeaux étudiés étaient infectés par la bactérie ; dans les troupeaux atteints, l'infection a été démontrée chez 19 % des chèvres adultes du troupeau en moyenne [7]. Tous ces éléments suggèrent que l'infection est très répandue et que son contrôle devrait être prioritaire.

Est-ce que la bactérie peut être transmise aux humains ?

La bactérie causant la paratuberculose peut se retrouver dans le lait, le fromage et la viande de bœuf et de mouton destinés à la consommation humaine. Chez les humains, même si ce lien reste à confirmer, il est suspecté que l'infection par cette bactérie serait un des facteurs contribuant au développement de la maladie de Crohn, une maladie inflammatoire chronique du système digestif. L'industrie ovine a donc tout avantage à dresser un portrait clair de la situation, afin de pouvoir être proactif dans le développement d'un plan d'action réaliste pour

lutter contre cette infection, tant dans une perspective économique de productivité des troupeaux que de santé publique.

Comment peut-on lutter contre la bactérie ?

Il n'existe actuellement aucun traitement efficace permettant d'éliminer l'infection chez les animaux atteints. Le contrôle de l'infection doit donc être approché de façon préventive en limitant les facteurs de risque et en réformant rapidement les animaux qui présentent de l'amaigrissement chronique pour éviter qu'ils ne disséminent la bactérie. Il existe cependant un vaccin qui permet de contrôler l'infection et de limiter ses impacts. Ce vaccin n'est toutefois pas homologué au Québec. Nous espérons que les informations recueillies lors de ce projet permettront de mieux documenter la situation au Québec et d'appuyer les efforts visant à avoir accès au vaccin.

Objectifs du projet

Les objectifs de ce projet sont 1) d'évaluer la prévalence et les facteurs de risque de l'infection par l'agent de la paratuberculose dans les troupeaux ovins du Québec ; 2) évaluer l'impact de l'infection sur le taux de réforme des animaux ; 3) comparer les performances et les coûts de stratégies diagnostiques à l'échelle du troupeau ; 4) décrire l'impact des mouvements d'animaux sur le risque d'infection d'un troupeau.

Déroulement de l'étude en bref

Afin de réaliser cette étude, nous désirons recruter **60 fermes ovines de boucherie et de 10 fermes ovines laitières**. Toutes les fermes sélectionnées seront visitées une seule fois afin de collecter des échantillons sur 60 animaux du troupeau. Pour chaque animal sélectionné, la race, le sexe et le numéro d'identification permanente (ATQ) seront notés, ainsi que l'état de chair et la couleur des muqueuses. Un échantillon sanguin ainsi qu'un échantillon fécal seront également prélevés sur chaque animal, ainsi qu'un échantillon de litière de la ferme. Lors de la visite, un questionnaire portant sur les pratiques de biosécurité pouvant influencer le risque d'introduction et/ou de dissémination de la bactérie dans le troupeau sera rempli en ferme avec le producteur. De plus, à partir d'un formulaire standardisé et sur une base volontaire, il sera demandé aux producteurs de noter toute mortalité ou réforme des animaux échantillonnés au cours des 12 mois suivant la visite en ferme. Finalement, les producteurs participants devront autoriser l'accès aux données sur les mouvements d'animaux transmises à Agri-traçabilité Québec au cours des 5 dernières années, afin de nous permettre d'évaluer l'impact des mouvements d'animaux sur le risque d'infection. Toutes ces données seront traitées de façon strictement confidentielle. Des tests moléculaires (PCR) seront

réalisés sur les échantillons prélevés afin de déterminer le statut des animaux et des troupeaux, puis des analyses statistiques et de réseau seront utilisées pour tirer l'information des données collectées.

Votre contribution

Ce projet débutera au cours des prochains mois. Nous allons sélectionner au hasard les fermes et solliciter votre participation sur une base volontaire par téléphone. Votre contribution consistera à fournir votre support à l'équipe de recherche qui ira prélever les échantillons dans votre troupeau, à répondre au questionnaire et nous transmettre les données sur la réforme des animaux. Vous recevrez une compensation financière symbolique pour votre temps, ainsi que les résultats de l'ensemble des tests réalisés sur les animaux de votre troupeau à l'intérieur d'un rapport personnalisé. Nous espérons que vous serez nombreux à accepter notre invitation ! ■

Faculté de médecine vétérinaire

Université  de Montréal



 PARTENARIAT
CANADIEN pour
l'AGRICULTURE

Canada Québec 

Équipe scientifique et collaborateurs

Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal : Dre Julie Arsenault, professeure agrégée et chercheuse principale, et Dr Sébastien Buczinski, professeur titulaire
MAPAQ : Dre Anne Leboeuf, responsable du réseau des petits ruminants, et Dre Olivia Labrecque, microbiologiste
CEPOQ : Dr Gaston Rioux, coordonnateur de la santé ovine, et Catherine Element-Boulianne, coresponsable de la R&D

Financement

Ce projet est financé par l'entremise du programme Innov'Action Agroalimentaire, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

Sources documentaires

1. Garcia AB, Shalloo L. (2015) Invited review: The economic impact and control of paratuberculosis in cattle. *J Dairy Sci* 98, 5019-5039.

2. Bush RD, Windsor PA, Toribio JA. (2006) Losses of adult sheep due to ovine John's disease in 12 infected flocks over a 3-year period. *Aust Vet J* 84, 246-253.

3. Kostoulas P, et al. (2006) The association of sub-clinical paratuberculosis with the fertility of Greek dairy ewes and goats varies with parity. *Prev Vet Med* 74, 226-238.

4. Arsenault J, et al. (2003) Prevalence of and carcass condemnation from maedi-visna, paratuberculosis and caseous lymphadenitis in culled sheep from Quebec, Canada. *Prev Vet Med* 59, 67-81.

5. Arsenault J, et al. (2019) Validation of an in-house real-time PCR fecal assay and comparison with two commercial assays for the antemortem detection of *Mycobacterium avium* subsp. paratuberculosis infection in culled sheep. *J Vet Diagn Invest* 31, 58-68.

6. Bauman CA, et al. (2016) Prevalence of paratuberculosis in the dairy goat and dairy sheep industries in Ontario, Canada. *Can Vet J* 57, 169-175.

7. Arsenault J. La paratuberculose dans les troupeaux caprins laitiers du Québec : portrait de la situation actuelle et proposition d'approches diagnostiques pour sa surveillance et son contrôle: Université de Montréal; 2017.

À QUOI RESSEMBLENT NOS PRATIQUES DE MISE À JEUN DES AGNEAUX LOURDS ?

LÉDA VILLENEUVE, AGR., M.SC. CORESPONSABLE À LA R&D, CEPOQ ET

JEAN-PHILIPPE BLOUIN, AGR. M.SC., DIRECTEUR DE LA PRODUCTION ET DE LA MISE EN MARCHÉ, LEOQ

Un projet au CEPOQ, en collaboration avec Les Éleveurs d'ovins du Québec (LÉOQ), a démarré ce printemps. Il porte sur la gestion de la mise à jeun des agneaux lourds mis en marché au Québec. L'objectif principal est de dresser un portrait précis de la situation en analysant le trajet de tous les agneaux lourds (environ 60 000) qui transigent via l'Agence de vente sur une période d'un an. En recoupant les données de livraison (heures et lieu de livraison) avec les heures d'abattage, ce projet veut notamment déterminer la période d'absence de nourriture de chacun des agneaux, estimer le temps de transport des agneaux et la distance parcourue et évaluer les temps d'attente, soit dans les postes de rassemblement ou dans les aires d'attente à l'abattoir avant l'abattage. Ce projet nécessite donc la collaboration de tous les acteurs de la chaîne, soit les producteurs, les transporteurs et les abattoirs.

Implication des producteurs

L'implication des producteurs dans le projet est relativement simple. Un nouveau formulaire P4 pour la livraison des agneaux a été préparé pour les besoins du projet. Veuillez svp le télécharger à partir du site de l'Agence. Mais qu'a-t-il de nouveau ce P4 ? On vous demande 3 informations très rapides à fournir mais tellement importantes pour ce projet.

Implication des abattoirs

Depuis quelques semaines déjà, plusieurs abattoirs envoient les données liées à l'heure d'abattage des agneaux. Leur collaboration est essentielle également. Un suivi étroit est maintenu avec ces partenaires.

Implication des transporteurs

Les données de l'Agence de vente relatives aux mémoires de livraison que reçoivent les transporteurs seront utilisées

dans l'analyse des données. Au besoin, certains transporteurs seront interpellés pour préciser des informations. Cependant, avec les informations déjà disponibles, il sera possible d'estimer le temps de transport des agneaux en fonction de la distance à parcourir.

En plus d'établir un constat clair de la situation, le projet vise également à cibler les pratiques préabattages nécessitant des

- Écrire l'heure du départ de la ferme lorsque vous allez livrer vos agneaux
- Est-ce que la mise à jeun de vos agneaux commence au moment de quitter la ferme? Oui ou Non
 - ⇒ Si NON, notez la date et l'heure avant le départ à la ferme où vous avez cessé d'offrir des aliments (fourrages et grains).
- Écrire le type de ration que recevaient vos agneaux au cours de leur dernière semaine dans la ferme (Ex. fourrage graminée 60% MS et moulée croissance à volonté; ensilage légumineuses et mélange maïs supplément 500g/t/j, etc.)

Visuellement, vous trouverez sur le formulaire P4, un encart très rapide à compléter. ►

Pour les utilisateurs de BerGère, la prochaine mise à jour du logiciel va intégrer ces trois questions dans le courriel généré par BerGère. Il vous suffira de compléter le courriel en y indiquant les informations demandées.

Projet "Gestion de la MISE À JEUN des agneaux lourds"	
Heure de départ de la ferme :	
Quand la mise à jeun débute-t-elle (absence complète de nourriture)?	<input type="checkbox"/> Au moment du transport <input type="checkbox"/> Avant, notez la date et l'heure de retrait des aliments Date: _____ Heure: _____
Décrivez la RATION servie les jours avant la livraison	
FOURRAGES:	<input type="checkbox"/> Ensilage <input type="checkbox"/> Foin <input type="checkbox"/> Ensilage de maïs Représente quel % de la ration? _____ %
CONCENTRÉS:	<input type="checkbox"/> Moulée complète <input type="checkbox"/> Mélange à la ferme* Quantité (g/tête/j) : _____ * Décrivez le mélange à la ferme:

améliorations, les points forts et les points faibles (ex. : abreuvement dans les postes de rassemblement et à l'abattoir, etc.). De plus, ce projet permettra d'établir un plan d'action pour uniformiser la régie préabattage en ce qui concerne la période de privation alimentaire. Pour se comparer, puisqu'aucune recommandation en matière de gestion de la mise à jeun n'est disponible au Québec ou au Canada, l'analyse d'une année de données permettra de voir d'abord ce qu'on fait ici et ensuite de comparer nos pratiques à celles recommandées par la Meat and Livestock Australia (MLA) en Australie qui sont:

- La période sans accès à de la nourriture avant l'abattage doit être minimalement de 12 h à maximum 48 h;

- L'eau doit être accessible lorsque les ovins ne sont pas en transit et idéalement jusqu'à l'abattage pour éviter les pertes de poids carcasses liées à la déshydratation;
- Le temps d'attente avant l'abattage peut être de 4 h à 12 h (temps inclus dans la période d'absence de nourriture). Le temps minimal de 4 h permet aux ovins de se calmer et se reposer après le transport.

Enfin, au terme du projet, l'équipe souhaite développer un calculateur de mise à jeun pour uniformiser la pratique. Cet outil pourrait être utilisé directement par les producteurs à partir des informations fournies sur leur confirmation de livraison. En fonction du trajet et du temps estimé en transit de

leurs agneaux vers l'abattoir sélectionné, une recommandation serait émise, par exemple de mettre à jeun à la ferme à un moment précis (dans le cas de courts transits), etc.

Vous comprendrez donc que ce projet est très important pour l'industrie. D'autant plus qu'il orientera les prochains projets de R&D plus concrets sur les pratiques préabattage des agneaux.

L'équipe du projet vous remercie à l'avance pour votre collaboration. ■

 PARTENARIAT
CANADIEN pour
L'AGRICULTURE

Canada Québec 

Des questions sur le projet ? Voici les personnes ressources :

- ➔ Lédia Villeneuve, agr. M.Sc., CEPOQ
(418-856-1200 poste 229; leda.villeneuve@cepoq.com)
- ➔ Jean-Philippe Blouin, agr. M.Sc., LEOQ.
(450-679-0540 poste 8320; jpblouin@upa.qc.ca)

R&D

PPA
Programme de
paiements anticipés



LE PPA C'EST RENTABLE...

Programme d'aide financière d'AAC administré par les PBQ

**Jusqu'à 100 000 \$ sans
intérêt et 300 000 \$ au taux de
base moins 0,25 %**

**Visitez le www.bovin.qc.ca ou
composez le 450 679-0540 poste 8816**

Lomanco Hampshire

Sur programme de performance depuis 1963
Béliers paternels génotypés

La Ferme Manasan

Amélie Fluet, Pierre & Robert Laberge
150, chemin Laberge, Danville, QC J0A 1A0



Tél. : 819-839-3350
amelie@manasan.qc.ca
www.manasan.qc.ca

Béliers DORSET RR

**Troupeau exempt de *meadi visna* :
statut OR**

- ✓ Très bons indices MAT et MAT-HP
- ✓ Rustiques, massifs, désaisonnés
et faciles d'entretien

Agnelles de reproduction disponibles

Ferme Beausoleil enr. Michel Viens
210 Rg 4 Est, St-Joseph-de-Kamouraska Qc. G0L 3P0
418 493-2310 | beausoleil7@sympatico.ca

BLACKIES SUFFOLKS

Pure Race Enregistrée style « British »
Béliers et Agnelles RR et QR disponibles
Excellente carcasse et indice de gain
Situé au NB à 2,5 h de Rivière-du-Loup
Cécile & James Blackie : 506 392-6263
lamb4ewe@nbnet.nb.ca



www.blackies.ca



Bergerie de l'Estrie
✦ Romanov ✦

Andrée Houle
559, rue des Muguets
Coaticook, QC J1A 3A9

Éleveur Romanov

- Race prolifique, maternelle et désaisonnée
- Troupeau fermé et génotypé
- Suivi GenOvis -Statut Diamant Maedi-visna
- Vente de femelles et béliers reproducteurs
- Vente de femelles F1 Dorset / Romanov

Tél. : 819 849-3221
Cell. : 819 578-3221
froux1@videotron.ca

Bergerie située au 529, rue Davis, Coaticook, QC J1A 2S5
www.bergeriedelestrie.com


Maple Meadow
F A R M S

*Hampshires, Suffolks, Arcotts Rideau,
Dorset et F1*



Suivi GenOvis • Négatif au Maedi visna

Osgoode ON 613 826-2330
www.maplemeadows.ca • acres@maplemeadows.ca

Vous désirez annoncer votre entreprise
dans Ovin Québec... visitez le

[www.agneauduquebec.com/FPAMQ/fr/
publications](http://www.agneauduquebec.com/FPAMQ/fr/publications)

pour plus d'informations.

Affiches de ferme



Affiche coroplast personnalisable avec le nom de l'entreprise et
une photographie*

Dimension 48" x 96" : 180 \$, livraison inclus



Affiche coroplast de 18" x 24" : 50 \$, livraison inclus

Autres dimension possibles

Pour information ou pour commander, contacter
Marion Dallaire à mdallaire@upa.qc.ca

Note : la photographie doit être de bonne qualité graphique.

AGENCE DE VENTE DES AGNEAUX LOURDS

Calendrier de juin à novembre 2019

Légende : SEM : numéro de la semaine | P2 : période de deux semaines | P3 : période de trois semaines

JUIN 2019

P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
11	8	22							1
12	8	23	2	3	4	5	6	7	8
12	8	24	9	10	11	12	13	14	15
13	9	25	16	17	18	19	20	21	22
13	9	26	23	24	25	26	27	28	29
14	9	27	30						

JUILLET 2019

P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
14	9	27		1	2	3	4	5	6
14	10	28	7	8	9	10	11	12	13
15	10	29	14	15	16	17	18	19	20
15	10	30	21	22	23	24	25	26	27
16	11	31	28	29	30	31			

AOÛT 2019

P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
16	11	31					1	2	3
16	11	32	4	5	6	7	8	9	10
17	11	33	11	12	13	14	15	16	17
17	12	34	18	19	20	21	22	23	24
18	12	35	25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2019

P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
18	12	36	1	2	3	4	5	6	7
19	13	37	8	9	10	11	12	13	14
19	13	38	15	16	17	18	19	20	21
20	13	39	22	23	24	25	26	27	28
20	14	40	29	30					

OCTOBRE 2019

P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
20	14	40		1	2	3	4	5	6
21	14	41	7	8	9	10	11	12	13
21	14	42	14	15	16	17	18	19	20
22	15	43	21	22	23	24	25	26	27
22	15	44	28	29	30	31			

NOVEMBRE 2019

P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
22	15	44						1	2
23	15	45	3	4	5	6	7	8	9
23	16	46	10	11	12	13	14	15	16
24	16	47	17	18	19	20	21	22	23
24	16	48	24	25	26	27	28	29	30

Le calendrier est également disponible sur le site Internet ovinquébec.com sous l'onglet Agence.